32e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 42 20 OCTOBRE 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

CAUSERIES AVEC UN JEUNE CURÉ

XIII

LE STYLE GOTHIQUE OU OGIVAL *(suite)* [1]

Sommaire. — **III. Le style gothique en France.** — I. Commencements du gothique français. — A) *Causes qui amenèrent les architectes français à la formule gothique.* — 1° Problème à résoudre. — 2° Date initiale des recherches : — dès le IXe siècle. — — B) *Origine française du style ogival.* — 1° Pays d'Europe où le style ogival a pris naissance : — la France. — 2° Province française où est né le gothique : — l'Ile-de-France. — 3° Les premières tentatives gothiques : — Morienval, — le chevet de Saint-Denis, etc. — 4° Personnes ayant concouru à la diffusion du gothique : — le clergé ; — les communes ; — les moines, surtout les Cisterciens. — 5° Causes de diffusion du gothique : — la vogue des pèlerinages ; — l'affranchissement des communes ; — la prospérité matérielle du moyen âge.

II. Les diverses périodes du gothique. — Règles pour les distinguer : — classification par régions : — ses inconvénients ; — classification par époques : — ses avantages.

A) *Le style gothique primitif* (1140-1190). — 1° Caractères du style gothique primitif. — 2° Principales églises du gothique primitif : — 1. Noyon. — 2. Sens. — 3. Senlis. — 4. Laon. — 5. Notre-Dame de Paris. — 6. Saint-Pierre de Lisieux. — 7. Saint-Jean de Lyon. — 8. Bourges. — 9. Le *Clocher Vieux* de Chartres. — 10. Soissons (transept). — 11. Les églises de second ordre du gothique primitif. — 12. Trace du gothique dans les églises romanes.

B) *Le style gothique lancéolé* (1190-1250). — 1° Caractères du gothique lancéolé : — *a)* Les arcs à lancettes. — *b)* Les arcs-boutants. — *c)* Les voûtes. — *d)* Le triforium. — *e)* Les colonnes. — *f)* Les fenêtres. — *g)* L'élévation. — 2° Principales églises du style lancéolé. — *a)* Influences qui ont présidé à la construction des églises à lancettes : — 1. Influence des évêques au commencement du XIIIe siècle : — ils se contentent de cathédrales médiocres au principe ; — ensuite, ils luttent pour se dépasser mutuellement. — 2. Les communes au XIIIe siècle. — 3. Concours du pouvoir royal : — Philippe-Auguste, le grand bâtisseur d'églises. — *b)* Courte notice sur les principales églises du style à lancettes : — 1. La façade de Notre-Dame de Paris. — 2. La cathédrale de Chartres. — 3. La cathédrale de Nevers. — 4. La cathédrale d'Auxerre. — 5. La cathédrale de Coutances. — 6. Le chœur de la cathédrale du Mans. — 7. Saint-Pierre de Caen. — 8. La cathédrale de Bayeux. — 9. La cathédrale de Rouen. — 10. La cathédrale de Reims. — 11. La cathédrale de Soissons. — 12. La cathédrale d'Amiens. — 13. Le chœur de Beauvais. — 14. La cathédrale de Troyes. — 15. Saint-Gatien de Tours. — 16. Notre-Dame d'Evreux. — 17. La cathédrale de Châlons-sur-Marne. — 18. La cathédrale de Meaux. — 19. La cathédrale de Bayonne. — 20. Le chœur de Lisieux. — 21. Notre-Dame de Grenoble. — 22. Notre-Dame de Rodez. — 23. La nef de Bordeaux.

C) *Le style gothique rayonnant* (1250-1400). — 1° Caractères du gothique rayonnant : — *a)* Les arcs-boutants. — *b)* Le plan des églises. — *c)* Les fenêtres. — *d)* Le triforium. — *e)* Les colonnes : — chapiteau ; — fût ; — base. — *f)* Les façades. — 2° Valeur du gothique rayonnant au point de vue technique. — 3° Principales églises du gothique rayonnant. — *a)* Influence du pouvoir royal : — 1. sous saint Louis ; — 2. de Philippe le Hardi à Philippe de Valois ; — 3. après la bataille de Crécy. — *b)* Concours du peuple : — l'enthousiasme a diminué. — *c)* Notice sur les principales églises du gothique rayonnant : — 1. La Sainte-Chapelle de Paris. — 2. Notre-Dame de Clermont. — 3. La cathédrale de Séez. — 4. La cathédrale de Narbonne. — 5. Saint-Etienne de Limoges. — 6. La cathédrale de Strasbourg. — 7. Saint-Bénigne de Dijon. — 8. Notre-Dame de Dijon. — 9. Saint-Nazaire de Carcassonne. — 10. Saint-Etienne de Toulouse. — 11. Diverses parties de la cathédrale de Rodez. — 12. La cathédrale d'Albi. — 13. La cathédrale d'Orléans. — 14. Le chœur de Saint-Ouen de Rouen. — 15. La cathédrale de Metz. — 16. Les églises monastiques. — 17. Les églises paroissiales : — Saint-Urbain de Troyes, etc.

D) *Le style gothique flamboyant* (1400-1500). — 1° Caractères généraux du gothique flamboyant : — *a)* Le plan des églises. — *b)* Le triforium. — *c)* Les contreforts. — *d)* Les arcs. — *e)* Les voûtes. — *f)* Les colonnes. — *g)* Les ouvertures. — 2° Valeur du gothique flamboyant : — ses défauts ; — ses qualités. — 3° Les principales églises du gothique flamboyant. — *a)* Influence du pouvoir royal : — Charles V ; — Charles VII ; — Louis XI. — *b)* Concours du peuple : — il ménage ses dons. — *c)* Concours des évêques : — ils préfèrent se construire de beaux palais. — *d)* Notice sur les principales églises du gothique flamboyant : — 1. La façade de la cathédrale de Rouen. — 2. La cathédrale de Toul. — 3. La cathédrale d'Auch. — 4. La cathédrale de Nantes. — 5. La cathédrale de Vannes. — 6. Saint-Jean de Chaumont. — 7. Les églises rurales : — leur grand nombre dans la Haute-Marne.

[1] Voir l'*Ami* du 7 avril et du 14 juillet.

III. Fin du gothique français. — A) *Motifs de sa disparition :* — 1° La diminution de la foi. — 2° La passion pour la Renaissance païenne. — B) *Mode de disparition :* — le gothique français ne cède pas sans résistance.

IV. Le style gothique au point de vue esthétique. — I. Les reproches faits au gothique : — 1° *Les arcs-boutants.* — 2° *Le défaut d'harmonie et de sérénité du temple grec :* — réponses. — II. Les admirateurs du gothique : — 1° *Emeric David.* — 2° *Vitet.* — 3° *Brutails.*

§ 3. — Le style gothique ou ogival en France

Il nous faut voir les commencements de l'art gothique, en préciser les diverses périodes et en constater la fin. La présente étude se bornera à la France, réservant pour les prochaines *Causeries* ce qui regarde la diffusion du gothique dans les autres contrées de l'Europe.

I. — Commencements du gothique français

J'entends par ces mots la recherche des causes qui ont amené l'emploi de l'architecture gothique, et ensuite la recherche du pays où l'on a découvert et appliqué pour la première fois la formule gothique.

I. Causes qui amenèrent les architectes à la formule gothique. — 1° *Problème à résoudre.* — Le style roman ne doit pas être considéré uniquement en lui-même. Il offre, sans doute, des formes harmonieuses, monumentales, revêtues d'une décoration charmante, souvent bien distribuée, où l'agrément se joint à la logique et à la solidité ; mais, aux yeux des esprits délicats et difficiles qui voulaient agrandir les espaces, dégager et éclairer l'intérieur des églises sans pour cela renoncer ni à la voûte, ni au plan basilical, il eut le défaut de rester au-dessous de ce programme. Au plein cintre il apparaissait utile de substituer l'ogive, arc plus aigu, plus rapproché de la verticale et par conséquent moins sujet aux poussées latérales ; il fallait rendre indépendantes les arêtes des voûtes et faire de ces arêtes un principe générateur afin de diriger où l'on voudrait ces arêtes devenues *nervures* et de couvrir des espaces irréguliers.

En outre, ces voûtes des maîtresses nefs, qu'on ne pouvait atteindre qu'en élevant les voûtes des bas côtés et en supprimant tout ou majeure partie des fenêtres supérieures, on devait chercher à les soutenir par des arcs libres, ou demi-cintres passant extérieurement au-dessus des bas côtés et agissant sur les points où la nature même des voûtes d'arêtes permettait de centraliser les poussées. Telle était la solution du problème.

2° *Date initiale des recherches.* — Cette solution ne fut jamais si vivement poursuivie qu'en plein règne de l'architecture romane. Dès le IX^e^ ou le X^e^ siècle, on voit les traces du travail qui devait transformer ce style et en faire le style ogival. L'idée des arcs-boutants franchissant les bas côtés peut bien venir des voûtes en quart de cercle des églises auvergnates. Dès le règne du premier Capétien, l'ogive apparaît à Saint-Front de Périgueux et y rend, en soutenant de pesantes coupoles, un service qui la recommande aux constructeurs d'Aquitaine ; à son tour la nervure apparaît çà et là pendant le XI^e^ siècle.

Mais en se manifestant l'un loin de l'autre, ces éléments demeuraient à peu près sans résultat pour la solution du grand problème. Après des tentatives persévérantes, les constructeurs eurent l'heureuse fortune de les réunir tous les trois. Le règne de Louis le Gros assista à ces tentatives, celui de Louis le Jeune en vit le succès.

II. Origine française du style gothique ou ogival. — 1° *Pays d'Europe où le style ogival a pris naissance.* — Longtemps l'opinion populaire crut que ces découvertes étaient dues à l'Allemagne et que le style gothique nous était venu d'Outre-Rhin, du pays qui avait vu s'élever le plus grand des édifices gothiques, la cathédrale de Cologne. Des archéologues anglais, très distingués, ont soutenu naguère que les premières croisées d'ogives ont été faites dans leur pays.

— Quelle est la valeur de ces prétentions au point de vue historique ?

— La science archéologique, fondée par le mouvement d'idées de 1830, a peu à peu établi sur des données irréfutables, et les Allemands n'ont pas été les derniers à la reconnaître, l'origine française de la croisée d'ogives. Et la fameuse cathédrale de Cologne, loin d'être un point de départ, n'est qu'un fruit de pleine maturité, un conglomérat éclectique des principales œuvres françaises. « Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit Cartier, comme le patriarche Jacob, a eu des bénédictions particulières pour tous les peuples que lui enfanta l'Eglise. Dans la part qu'il a faite à chacun, l'Italie a eu le sceptre de la grande peinture et la France a reçu la couronne de l'architecture chrétienne. La gloire du style ogival lui a été contestée, mais l'archéologie a écarté toutes les prétentions rivales et nous a assuré, preuves en main, une antériorité et une supériorité incontestables. »

2° *Province française où est né le gothique.* — La nervure est née au cœur du domaine royal, au sein de cette région essentiellement française, dans ce berceau de la pierre tendre qui s'étend sur le bassin de l'Oise, à cheval sur l'Aisne et la Seine, entre Noyon, Soissons, Mantes, Paris et Senlis, et qui comprend le Valois, le Beauvaisis, le Vexin, le Parisis et un grand morceau du Soissonnais.

3° *Les premières tentatives gothiques.* — Viollet-le-Duc n'avait pas osé faire remonter beaucoup au delà du milieu du XII^e^ siècle les origines du style gothique. Les dernières investigations de la critique, notamment les travaux de Louis Gonse [1], Anthyme Saint-Paul [2], Eug. Lefèvre-Pontalis [3], ne

[1] *L'Art gothique.*
[2] *Histoire monumentale de la France*, p. 127.
[3] *Les églises de transition du diocèse de Soissons*, p. 243.

laissent aucun doute sur l'ancienneté des premiers essais et sur la lenteur des progrès apportés à la solution du problème. Il nous faut donc désormais aller délibérément jusqu'à la fin du xe siècle, ou tout au moins jusqu'au commencement du xie.

Les archéologues sont d'accord pour saluer dans la vénérable abside de l'église bénédictine de Morienval, dans l'arrondissement de Senlis, le plus ancien essai actuellement subsistant de voûtes appareillées sur nervures. Morienval est le prototype rudimentaire du style ogival, le germe primordial de l'éclosion future.

Suger fit une magnifique application des nouveaux procédés dans le chevet de son église abbatiale de Saint-Denis. Mais entre l'abside et le chœur de l'église de Saint-Denis édifié par l'illustre ministre de Louis VII et consacré en 1144, il y a un demi-siècle de tâtonnements et d'efforts. Entre ces deux jalons qui cantonnent la première évolution du gothique, il y a une chaîne serrée dont les maillons portent une date certaine, comme la petite église de la Noël-Saint-Martin (1124), comme l'oratoire de Bellefontaine (1125), comme le chœur de Saint-Martin des Champs, à Paris ; d'autres, par leur similitude avec les monuments datés ou par leur enchaînement même, s'inscrivent dans des dates approximatives qui ne peuvent guère varier de plus d'une dizaine d'années. Le *processus* est complet, certain, chaque jour enrichi par une découverte nouvelle, par une constatation surérogatoire. On peut citer parmi les témoins les plus authentiques et les mieux caractérisés du style primitif avant le chœur de Suger : l'église de Saint-Etienne à Beauvais, les églises de Cambronne, de Bury, de Tracy-le-Val, de Saint-Gervais de Pontpoint, de Berzy-le-Sec, de Saint-Evremond de Creil, le *narthex* de Saint-Denis, le chœur de Saint-Maclou de Pontoise et celui de Poissy. L'architecte de cette dernière église a tout fait pour rompre avec la voûte romane et lui substituer le système gothique ; s'il a peu réussi, il a du moins ouvert la voie et posé un important jalon.

Bien que relativement moderne, le chœur de la basilique de Saint-Denis reste d'une insigne importance. C'est le premier édifice où le nouveau système apparaît dans toute la virtualité de ses conséquences, dans la vigueur juvénile de ses méthodes, dans la certitude de ses ambitions. L'année même de la mort de Louis VI, en 1137, son ancien condisciple, devenu abbé de Saint-Denis, l'illustre Suger, entreprenait de reconstruire la basilique fondée par Dagobert ; en trois ans il acheva le porche et la façade. C'étaient des constructions d'apparence romane à l'extérieur, malgré quelques ogives ; à l'intérieur, les voûtes sont déjà gothiques, mais ces voûtes n'ont pas une bien grande importance, ne répondant à aucune difficulté vaincue, et pouvant être remplacées par des voûtes romanes sans danger pour la solidité de l'édifice. Il est loin d'en être de même du chevet, commencé en 1140, aussitôt après la bénédiction du porche. Ici, ont été réunies toutes les difficultés procédant de ce que nous avons appelé le problème fondamental, et toutes ont été résolues. Il est donc impossible d'en douter : lorsque les plans de ce chœur ont été fixés sur le parchemin et les fondations creusées dans le sol, le style gothique, comme principe de construction, était trouvé.

— Et la date de 1140 doit être acceptée comme celle qui en marque le plus exactement l'origine.

— Quatre ans plus tard, le chœur bâti par Suger était consacré, et le succès de plusieurs siècles d'efforts manifesté aux yeux de tous. L'inauguration, célébrée en présence d'une foule d'évêques et de grands dignitaires venus des quatre coins de la France, d'un grand nombre de prélats étrangers et du roi lui-même, fut le signe ostensible, retentissant, d'un grand événement architectural, le point de départ d'un élan qui allait être irrésistible. Revenus dans leurs foyers, ces hauts personnages ne pouvaient oublier un spectacle aussi mémorable. Beaucoup avaient été frappés de l'originalité de l'édifice, de ses dimensions spacieuses, de l'élégance inconnue de ses proportions : au milieu de la fièvre de construction du xiie siècle, ils s'en souvinrent. L'art gothique était né.

4o *Personnes qui ont concouru à la diffusion du style gothique.* — Quels ont été les promoteurs les plus déterminés du gothique ?

— D'après Viollet-le-Duc, le style gothique marquerait le triomphe de l'architecture laïque sur l'architecture monastique. C'est là une thèse spécieuse dont les faits démontrent la fausseté. Bien loin d'être opposés aux nouvelles formes de l'art, les moines, les Cisterciens notamment, les répandirent dans toute la chrétienté. Ce qui est vrai, c'est que le style gothique trouva dans les cathédrales sa plus splendide expression. Il n'y eut pas de lutte, sur le terrain de l'art, entre l'esprit monacal et l'esprit laïque ; seulement la période romane correspond à la prédominance des églises régulières, tandis que le clergé et les communes étaient plus puissants durant la période gothique.

5o *Causes de diffusion du style gothique.* — A quoi faut-il attribuer cette manifique éclosion, cette germination colossale comme l'humanité n'en avait jamais vu et comme elle n'en reverra sans doute jamais ?

— Il y eut des causes multiples, toutes à l'honneur du xiiie siècle appelé un siècle de barbarie. La royauté, l'épiscopat, les communes récemment affranchies rivalisaient de zèle, d'enthousiasme pour appliquer les pratiques victorieusement expérimentées. Joignez à cela la ferveur des âmes, la vogue des pèlerinages, l'apogée du culte de la Sainte Vierge, le développement de la richesse publique par l'affranchissement des communes et la naissance d'un tiers état, actif et intelligent, une prospérité générale enfin jointe à l'action personnelle de ce grand bâtisseur qui fut

Philippe-Auguste, et vous aurez une idée de ce qui suscita ce mouvement [1].

II. — Les diverses périodes du gothique

Le style gothique, plus encore que le style roman, a été soumis à une évolution incessante. Nous diviserons son histoire en plusieurs périodes : — gothique primitif, jusqu'à la fin du XII[e] siècle ; — à lancettes, pendant la première moitié du XIII[e] ; — rayonnant, jusqu'à la fin du XIV[e] ; — flamboyant.

— Ces divisions sont-elles bien justifiées ?

— Elles sont forcément arbitraires ; on leur reproche, en outre, de tirer leurs noms de la forme des arcs et des meneaux, c'est-à-dire d'un caractère sans importance. Malgré tout, elles répondent à des états distincts de l'art de bâtir ; elles sont commodes et mieux vaut les conserver. Il est difficile de les remplacer. L'emploi systématique de l'arc-boutant et des nervures fut la source directe et matérielle d'un genre qui devait durer plus de cinq cents ans. Mais ce genre ne se maintint pas aussi longtemps sans subir des modifications, sans se développer, sans se perfectionner, enfin sans déchoir. De là des subdivisions, de là des sous-genres que les archéologues se sont souvent préoccupés de déterminer exactement, sans y réussir tout à fait, car la variété infinie des types à classer et le mélange fréquent de ces types dans un même monument créeront toujours de graves difficultés aux auteurs de systèmes absolus. Il faut donc se garder, en pareille matière, de viser à un ordre parfait, à un classement rigoureux : il faut s'en tenir aux grandes lignes et chercher simplement à établir de grandes catégories, soit par régions, soit par époques.

— Quel est le classement que vous préférez, par *régions* ou par *époques ?*

— La classification par *régions*, essayée bien des fois, est extrêmement délicate et peut facilement entraîner à des distinctions arbitraires. Les architectes français ayant voyagé, ayant porté d'un diocèse à un autre, d'un royaume à un autre leur méthode et leurs procédés, ces procédés peuvent se retrouver à la fois dans des contrées très opposées, ce qui rend un pareil classement confus et trompeur.

Au contraire, les différences qui se présentent d'une époque à une autre sont fixes et générales, parce qu'elles sont rationnelles. Tel artiste a trouvé une nouvelle idée, un moyen inédit d'ajouter à la solidité, à l'élégance, à l'élévation de l'édifice : immédiatement cette innovation, reconnue avantageuse et nécessaire, sera reproduite de proche en proche jusqu'à ce qu'elle soit détrônée par une autre meilleure, ou jugée telle. Ce n'est jamais le caprice qui a guidé les architectes gothiques : c'est toujours une raison matérielle ou un motif de l'ordre spirituel, et, dans bien des cas, l'un et l'autre à la fois.

— Mais qui a pu empêcher un artiste du XV[e] siècle, par exemple, de construire un monument dans le goût du XIII[e] ? Qui a pu empêcher un éclectique de mêler ensemble les styles de trois ou quatre époques différentes et même d'y ajouter son style personnel ? Ne voyons-nous pas les choses se passer ainsi aujourd'hui ?

— Oui, aujourd'hui, dans un siècle où l'art ne vit plus que d'imitation et d'érudition, où ne pouvant plus voler de ses propres ailes, il s'attache au dos des ailes postiches empruntées aux génies d'autrefois ; mais au moyen âge, jamais. C'est l'époque de la stabilité, mais non de l'immobilité, car ses artistes sont toujours en quête de perfectionnements ; c'est le temps du raisonnement appliqué avec la foi à l'art de bâtir, comme à la théologie et à la philosophie. Est-ce par fantaisie que l'auteur de telle cathédrale a inauguré la mode de garnir d'un remplage élégant, c'est-à-dire de bras ou de rayons en pierre, l'intérieur des fenêtres et des rosaces ? Non ; c'est parce que l'agrandissement considérable de ces ouvertures rendait nécessaire un certain nombre de tuteurs ou de soutiens, qui seront ainsi dissimulés sous les apparenees d'un ornement. Est-ce une affaire de goût que la forêt de nervures qui s'élève de la base de chaque pilier jusqu'à la voûte ? Non, chacune de ces nervures va chercher là-haut un arc correspondant pour l'étayer et amener jusqu'au sol la fraction de poussée qu'il supporte. Tout se tient, tout a sa raison d'être dans cet art admirable, même les décorations en apparence superflues.

Voilà pourquoi l'archéologue n'a pas à craindre de sentir le terrain se dérober sous ses pas, lorsqu'il établit une classification *chronologique* des monuments gothiques ; voilà pourquoi il ne risque pas de prendre une église du temps de Charles VII pour une église du temps de Philippe-Auguste, s'il possède et applique les règles de sa science ; voilà pourquoi enfin nous pouvons reconnaître dans le règne du style gothique plusieurs périodes parfaitement distinctes.

1° Style gothique primitif (1140-1190)

Après avoir énuméré quelques-uns des principaux caractères qui le distinguent, nous verrons les plus beaux monuments qui nous en restent.

I. Caractères du style gothique primitif. — Les églises du style gothique primitif ont, sur la grande nef, des voûtes *sexpartites ;* l'emploi de la croisée d'ogives devient l'unique système de voûte en usage et, la plupart du temps, chacune de ces croisées d'ogives embrasse deux travées au lieu d'une. La tribune du *triforium* conserve toute son ampleur. Quelquefois les fenêtres sont

[1] Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale*, p. 127-130. — L. Gonse, *Le Musée d'art,* t. I, p. 76-78. — Brutails, *Précis*, p. 181. — Mallet, *Cours*, t. I, p. 218. — Lecoy de la Marche, *Le treizième siecle*, p. 50. — Libonis, *Le style gothique*, p. 1. — Laboulaye, *Dictionnaire des Arts, Supplément*, p. 51.

relativement petites et n'ont pas de meneaux, et quelquefois on a garni leurs baies de nombreux bâtis et d'un tympan maçonné.

La sculpture en est large et ferme, mais elles gardent des traces du style roman, entre autres dans la décoration. La construction en est encore un peu massive.

II. Principales églises du gothique primitif. — Quelles sont les églises qui nous sont restées du gothique primitif ?

— Nous avons vu que le chœur de l'église abbatiale de Saint-Denis, commencé en 1140 et consacré en 1144, était regardé aujourd'hui sans conteste comme le prototype du gothique primitif. Lecoy de la Marche est d'un avis différent : « Les premiers essais connus de ce système, dit-il, eurent lieu à la cathédrale de Laon, vers 1114, à celle de Noyon en 1131, puis à l'abbaye de Saint-Denis en 1133. Ce n'est donc pas cette église de Saint-Denis qui vit la naissance de la nouvelle architecture, comme l'avancent Viollet-le-Duc et après lui M. Wallon [1] ; lorsqu'elle fut bâtie, il y avait déjà une vingtaine d'années que la métamorphose avait commencé [2]. »

Les auteurs contemporains se prononcent en faveur de la primauté d'origine pour l'église abbatiale de Saint-Denis, non pas pour le Saint-Denis actuel remis à neuf sous saint Louis par l'architecte de la Sainte-Chapelle, mais pour le Saint-Denis de Suger, dont il ne reste que la façade, le chœur et deux travées.

Saint-Denis a eu trois filles : Noyon, Sens et Senlis, et de nombreuses petites-filles.

1o *Noyon.* — La filiation de Noyon s'explique par l'amitié qui unissait son évêque Baudoin II à Suger : Suger prêta son maître d'œuvre et ses ouvriers au prélat bâtisseur. De fait, Noyon, commencée en 1145, rappelle les profils, les ornements, l'appareil, le chœur, les piliers de Saint-Denis. A noter que si la voûte n'est pas sexpartite, ce que réclamerait l'alternance des piliers, c'est qu'elle a été refaite depuis.

Noyon ressemble à Saint-Denis comme une fille bien née ressemble à sa mère.

2o *Sens.* — D'après Anthyme Saint-Paul, à Sens, le rond-point de la cathédrale, absolument contemporain de Saint-Denis, dériverait en droite ligne de Poissy et resterait moins avancé comme style que la basilique de Suger [3].

Aujourd'hui, on regarde l'œuvre du fameux Guillaume de Sens, qui devait porter le style gothique en Angleterre, comme la seconde fille de Saint-Denis du XIIe siècle : les deux façades sont presque identiques. Cette identité frappe surtout depuis que Saint-Denis, en perdant sa tour du nord, juste la tour qui manque à Sens, ne présente plus qu'une façade tronquée.

Toutefois, l'imitation n'est pas servile. La cathédrale de Sens, à part quelques analogies de détail, est une des premières qui aient affecté, vis-à-vis de Saint-Denis, quelques allures indépendantes ; elle donna même le signal d'une suppression destinée à devenir générale au XIIIe siècle : celle des tribunes, qui avaient le double inconvénient de trop prendre sur la hauteur des collatéraux et d'augmenter d'un étage de voûtes la charge des piliers.

3o *Senlis.* — Commencée vers 1155, la cathédrale de Senlis est une imitation directe de Saint-Denis. Néanmoins, pendant sa construction, le nouveau style avait fait assez de progrès pour que les architectes fussent capables de le pratiquer, de le modifier et de le perfectionner sans recourir désormais au prototype. Aujourd'hui, à peine retrouve-t-on, sous les surcharges et les réfections, ce qui fut une copie de la nécropole royale.

4o *Laon.* — C'est une fille de Sens et de Noyon et par conséquent une petite-fille de Saint-Denis. Commencée en 1160, elle a, comme caractère, l'égalité des piliers, malgré une inégalité absolue des charges. La voûte, en effet, est toujours sexpartite, c'est-à-dire divisée en six parties, comme à Sens. Il s'ensuit qu'un pilier reçoit les retombées des arcs diagonaux, doubleaux et formerets, tandis que le pilier suivant ne reçoit que la retombée d'un arc doubleau. Cette différence entre la charge portée par des piliers, caractère le plus saillant du gothique primitif, conséquence du plan carré adopté pour chaque travée, disparaîtra nécessairement avec la substitution du plan rectangulaire au plan carré. Laon, du moins, tout en conservant la voûte sexpartite, en fille qui cherche à s'émanciper, diffère de Sens par l'égalité de ses piliers, ce qui n'est pas logique ; mais elle préfère la régularité à la logique. La supériorité de Laon s'affirme par la perfection inattendue et inouïe de sa façade que décore une statuaire sobre, mais remarquable ; on a dit qu'elle est « le brouillon de celle de Paris. »

5o *Notre-Dame de Paris.* — Notre-Dame de Paris a été commencée en 1163. La première pierre en fut posée probablement par le pape Alexandre III, alors réfugié en France, sous le règne de Louis VII et sous l'épiscopat de Maurice de Sully, qui rêva, provoqua et en partie paya la reconstruction de sa cathédrale. On ne fit alors que le chœur et la nef ; la façade est du premier tiers du XIIIe siècle ; le transept sud est postérieur. Vers 1235, on remania l'ordonnance intérieure des travées et on substitua les dispositions actuelles aux dispositions primitives, que Viollet-le-Duc a fait revivre dans la travée de nef qui touche au transept. A Notre-Dame, le chœur et la nef appartiennent seuls au gothique primitif et se rattachent à Laon.

A Paris, la voûte est encore sexpartite, mais du moins dans la grande nef les piliers sont semblables ; ils n'alternent que dans le collatéral, qui est une merveille. Paris marque donc un progrès

[1] *Saint Louis et son temps*, t. II, p. 283.
[2] Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle*, p. 59.
[3] Anthyme Saint-Paul, *Hist. mon.*, p. 128.

sur Laon, puisqu'il est régulier, comme lui, tout en restant logique.

6° *Saint-Pierre de Lisieux.* — La cathédrale de Lisieux, comme Laon, dérive de Noyon et de Sens ; nous la retrouverons plus tard.

7° *Saint-Jean de Lyon.* — Il appartient à la filiation de Saint-Denis par Sens et Noyon.

8° *Bourges.* — La cathédrale de Bourges, fille noble entre toutes de Notre-Dame de Paris, fut commencée en 1175. A Bourges, disparaissent les tribunes du premier étage, qu'on voit encore à Senlis, à Laon, à Noyon, à Paris où elles sont si somptueuses ; elles ont été absorbées par le premier étage qui a une hauteur double. Bourges a cinq nefs inégales : les deux extrêmes moins hautes que les premiers collatéraux, et ces derniers moins hauts que la nef centrale. Enfin, dernière singularité, tandis que Sens et Paris s'ajoutaient des transepts, Bourges a pensé qu'il n'en avait pas besoin et que les perspectives de ses collatéraux perdraient à être interrompues. Son plan n'est donc pas cruciforme.

9° *Le clocher vieux de Chartres.* — Cette merveille unique de l'art de tous les temps appartient au gothique primitif.

10° *Soissons.* — La cathédrale de Soissons fait remonter son transept au gothique primitif.

11° *Eglises de second ordre appartenant au gothique primitif.* — On signale dans ce sens le chœur de Saint-Germain des Prés, à Paris ; la collégiale de Saint-Quiriace, à Provins ; les églises de Saint-Germain-en-Bray, de Saint-Pierre de Montmartre, achevée sous les auspices d'Adélaïde de Savoie ; de Saint-Loup-de-Naud ; de Saint-Leu, dans la vallée de l'Oise ; etc.

12° *Trace du gothique primitif dans les églises romanes.* — Dans un grand nombre d'églises romanes, par exemple à Pouilly, à Lécourt (Haute-Marne) et dans d'autres encore, les constructeurs du gothique primitif ont ouvert des fenêtres avec arc brisé sans meneaux, un des signes caractéristiques du gothique primitif [1].

2° Style gothique lancéolé (1190-1250)

I. Caractères du gothique lancéolé. — 1° *Les arcs à lancettes.* — Les arcs brisés employés dans les percements à l'époque où nous sommes, se rapprochent souvent de la forme d'une lancette, c'est-à-dire que la courbure de ces arcs brisés se prolonge quelque peu au-dessous de la ligne de leur centre ; par conséquent l'arcade se rétrécit légèrement par le bas, comme dans les constructions mauresques, et contrairement aux arcs à trois ou à quatre points usités plus tard qui vont en s'élargissant jusqu'au bout.

— C'est ce qui leur a valu la dénomination de *lancéolés.*

— Cette dénomination peut être conservée, bien qu'elle ne concerne qu'un sous-genre. Toutefois l'arc lancéolé n'est pas la principale modification apportée par les architectes de cette période.

2° *Les arcs-boutants du style lancéolé.* — On a doublé le plus souvent l'arc-boutant pour en tirer une nouvelle force et s'élancer plus haut dans les airs ; c'est-à-dire que, contre un même pilier butant, les architectes ont établi deux arcs superposés, allant en quelque sorte pomper à deux hauteurs différentes la poussée des murs et des voûtes. En même temps ces piliers et ces arcs reçoivent une décoration, des colonnettes, des clochetons, des pyramides, des crochets ; les gargouilles elles-mêmes sont sculptées en forme d'animaux ou de têtes humaines. En un mot, l'ornement tend à envahir tout ce qui n'était d'abord qu'une nécessité de construction. Néanmoins, ce sera là l'écueil du gothique, il ne pourra jamais dissimuler suffisamment ces énormes béquilles dont il a entouré le vaisseau de l'édifice et qui masquent en partie le monument lui-même. Les artistes du moyen âge se résignaient à sacrifier le dehors au dedans.

— *Omnis pulchritudo ejus ab intus.*

— Certes, ils ont exécuté des merveilles à l'extérieur, mais leur premier souci était l'intérieur. Ils plaçaient la beauté idéale formée de la réunion de tous les arts dans l'enceinte du temple, et ils mettaient au dehors des figures de monstres pour signifier sans doute qu'il n'y avait, en dehors de l'Eglise catholique, que laideur et barbarie.

3° *Les voûtes du style à lancettes.* — Sur les grandes nefs, le gothique construit des voûtes du plan barlong. La grande croisée d'ogives embrassant deux travées et traversée conséquemment par un arc doubleau dans son milieu produisait un effet disgracieux ; elle occasionnait une certaine confusion dans les membrures de la voûte et masquait une partie des fenêtres supérieures. Le nouveau style abandonne ce système et consacre une croisée d'ogives à chaque travée : puis il fait partir toutes ses membrures de la voûte d'une seule et même pierre située à la naissance des arcades. De cette manière la courbure et la direction de chacune d'elles se trouvent préparées d'avance et toutes les parties de la voûte prennent une régularité géométrique.

4° *Le triforium.* — Pour agrandir les fenêtres de l'étage supérieur et les mettre en harmonie avec les arcades du bas, on supprime le triforium, ou du moins on le réduit aux dimensions d'une claire-voie étroite et basse. Ce n'est plus une tribune, comme auparavant ; c'est un simple petit couloir, et toute la place conquise par là est attribuée à la grande verrière, qui descend ainsi bien

[1] Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle*, p. 52-60. — Brutails, *Précis*, p. 180-184. — Libonis, *Le style gothique*, p. 2-3. — Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale*, p. 126-133. — Cloquet, *Les grandes Cathédrales du monde catholique*, p. 145-159. — Béthune de Villers, *La France artistique et monumentale*, t. IV, p. 91. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1878, p. 253. — L. Gonse, *Musée de l'Art*, t. I, p. 78-79. — Abel Fabre, *Mois littéraire et pittoresque*, septembre 1909 : *La généalogie des cathédrales.* — Fr. Martin, *Revue du Clergé français*, 1er nov. 1909 : *La généalogie des cathédrales.* — *Croix de Paris*, 6 nov. 1909 : *La généalogie des cathédrales.*

au-dessous des chapiteaux de la colonnade de la nef.

5o *Les colonnes.* — L'amour de la régularité et de l'harmonie fait modifier la colonnade : les arcs de la voûte reposant sur le chapiteau sont continués sous forme de colonnettes jusqu'à la base de la colonne ; chaque colonne apparaît alors comme flanquée de cinq petites colonnettes, ou de huit si l'on en considère le tour, y compris la face donnant à l'opposé de la nef sur le bas côté. C'est un acheminement vers le pilier formé uniquement d'un faisceau de moulures, auquel on arrivera plus tard.

6o *Les fenêtres.* — Une innovation caractéristique de cette époque, c'est ce que l'on nomme le *remplage.* Les fenêtres étant devenues dès lors trop grandes pour se passer de soutiens, sont consolidées dans le milieu de leur ouverture par des arceaux et des *oculi* ou rosaces, offrant en germe le système des découpures et des dentelures de pierre qui deviendra bientôt un des caractères les plus saillants de l'architecture gothique.

7o *L'élévation des églises du gothique à lancettes.* — Le perfectionnement de la donnée primitive se traduit par un nouvel et puissant effort dans le sens de l'exhaussement de l'édifice et de ses différentes parties. Les arcades sont plus hautes, la nef surtout commence à atteindre une élévation surprenante. La hauteur ordinaire des églises, qui était sous Louis VII de 25 à 28 m., arrive sous Philippe-Auguste à 35 ou 40 m. et même à 43 m. dans la nef d'Amiens et 46 m. 50 pour le chevet de Beauvais.

— C'était une imprudence, sinon une folie !

— Aussi voit-on plusieurs de ces constructions gigantesques menacer ruine de bonne heure et les architectes obligés d'introduire des étais intermédiaires au milieu de toutes les baies. Les désastres de Beauvais, que nous raconterons, rappelèrent les maîtres d'œuvre à la prudence. Les procédés les plus heureux ne sont pas encore trouvés ; l'art français a encore un pas à franchir ; mais déjà son idéal s'affirme clairement par le caractère de plus en plus aérien donné à la maison de Dieu [1].

II. Principales églises du gothique à lancettes. — Avant d'en donner une courte notice, il nous faut voir sous quelles influences elles ont été construites.

I. Influences qui ont présidé a la construction de ces églises. — Ce sont les évêques, les municipalités et le pouvoir royal, représenté surtout par Philippe-Auguste.

1o *Influence des évêques au commencement du* xiiie *siècle.* — L'influence de l'épiscopat, longtemps éclipsée par celle des moines, redevenait, au milieu du xiie siècle, ce qu'elle avait été sous Charlemagne. Ce n'est pas que l'institut monastique se soit amoindri : ce furent justement les progrès mêmes des ordres religieux qui préparèrent à l'Eglise de France des prélats vertueux, éclairés, instruits et opulents. Les chapitres canoniaux, en qui résidait le droit d'élection, étaient plus attentifs et plus consciencieux dans leur choix, et, lorsqu'ils ne nommaient pas des moines, ils savaient distinguer parmi les prêtres séculiers ceux qui, par leur talent et leur piété, leur paraissaient dignes d'être comparés à des cénobites. Ainsi la grande puissance des ordres religieux se trouvait avoir élevé le niveau moral du haut clergé.

Elle en favorisa aussi la grandeur temporelle. Les abbayes fondées après le milieu du xie siècle consacrèrent à la juridiction épiscopale une partie de leurs revenus et lui donnèrent les paroisses, chapelles et oratoires créés en si grand nombre sous les premiers Capétiens.

— Quelle était la richesse des évêques français au xiiie siècle ?

— L'histoire du Languedoc rapporte qu'un évêque de Toulouse, Bertrand de l'Isle-Jourdain, après avoir poussé avec la plus grande activité, pendant treize ans, les travaux de Saint-Etienne et s'être construit une maison de campagne, trouva encore le moyen de faire des legs considérables, tant à sa cathédrale qu'à toutes les églises et à tous les monastères de sa province : il leur légua, entre autres, mille calices de vermeil du poids d'un marc chacun. Suivant son testament, sa maison était composée de douze clercs ou chapelains, quatre damoiseaux ou gentilshommes, douze écuyers, trois courriers ou messagers, divers fourriers ou cuisiniers, et d'un grand nombre de bas officiers ; il avait trois médecins, un professeur *ès lois* et trois bibliothèques : la première de droit civil, la seconde de droit canon, la troisième de théologie.

Il légua de quoi habiller mille pauvres et marier plusieurs filles et fit des legs pour cent vingt mille livres tournois. Il institua enfin pour héritiers les églises, les monastères et les pauvres de son diocèse et de la province de Narbonne. Son argenterie, qui fut vendue après sa mort, monta à plus de mille marcs [1].

— Nous avons vu déjà que les revenus de Maurice de Sully, évêque de Paris, lui permirent de bâtir à ses frais le chœur de Notre-Dame et de laisser une somme suffisante pour le couvrir en plomb.

— Les évêques usèrent noblement, comme ceux que nous avons cités, de leur fortune personnelle et de leur ascendant sur les populations. De même que les moines avaient laissé leurs églises abbatiales comme des monuments impérissables de leur grandeur, à leur tour les évêques songèrent à affirmer leur puissance par la hardiesse de leurs créations artistiques ; et ce sentiment se trouvait

[1] Mallet, *Cours,* t. i, p. 222-275. — Brutails, *Précis,* p. 184. — Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle,* p. 60-65. — Libonis, *Le style gothique,* p. 3. — Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale,* p. 134. — Corblet, *Manuel,* p. 220-243.

[1] Anthyme Saint-Paul, *Hist. mon.,* p. 135.

en rapport avec les tendances de la piété, qui sentait alors le besoin de se manifester par la construction de belles églises, dédiées surtout à la Mère de Dieu.

Dans ces tendances de l'esprit public et dans leur propre zèle pour l'art religieux, les évêques puisèrent encore des ressources spéciales qui finirent par rendre possibles et aisées des entreprises auxquelles le budget d'un Etat de premier ordre pourrait à peine subvenir aujourd'hui : on voulait avoir des églises vastes et élevées, ornées du plus grand nombre de tours possible.

a) Jusqu'à la seconde moitié du XII^e^ siècle, les églises cathédrales françaises ne dépassaient pas la médiocrité, à part celle de Chartres qui était un lieu de pèlerinage, celle d'Angoulême qui avait cinq clochers, de grandes coupoles et une splendide façade, et deux ou trois cathédrales normandes. Au temps de leur prépondérance sous les Romains et les Mérovingiens, et même plus tard, les évêques avaient été les premiers à négliger leurs propres églises pour consacrer le meilleur de leur sollicitude à des églises presque toujours monastiques, où se portait la foule pour vénérer les reliques de quelqu'un de leurs prédécesseurs. La dévotion à saint Martin entraîna l'évêque Perpet à laisser là sa cathédrale de Tours pour construire au-dessus du tombeau du grand apôtre la plus somptueuse basilique de tout l'Occident. Pendant le XI^e^ et le XII^e^ siècle sont bâtis à la fois par les évêques de Périgueux Saint-Front et Saint-Etienne, et c'est l'église abbatiale qui est de beaucoup la plus vaste.

Ce fut bien différent à partir de 1150. Au lieu de rester, au point de vue artistique, les protecteurs et les auxiliaires des moines, les évêques devinrent leurs émules, surtout après avoir compris le parti que l'on pouvait tirer de la nouvelle architecture et de l'esprit entreprenant des maîtres-maçons laïques. Ils renchérirent sur le luxe qui semblait réservé jusqu'alors aux églises abbatiales, et de leurs efforts et de leur succès naquit la cathédrale française, considérée comme manifestation religieuse et comme type monumental.

Avec les cathédrales de Sens, de Lisieux, de Senlis et d'Arras, toutes du gothique primitif, la cathédrale marche de pair avec les plus belles abbayes, celle de Cluny exceptée.

b) Le nombre de clochers qui dominaient une cathédrale était un objet d'envie. Notre-Dame de Paris n'avait sans doute que deux tours, mais elles étaient énormes. Chartres, construite à la même époque, devait être couronnée de huit tours robustes ; mais ses clochers restèrent incomplets. Notre-Dame de Rouen était destinée à en porter sept.

2° *Les communes au commencement du* XIII^e^ *siècle.* — Pendant que la situation matérielle des évêques s'améliorait, prospéraient les villes du Nord, quelques-unes assez fortes pour conquérir leurs chartes communales, d'autres assez riches pour les acheter, et toutes assez florissantes et assez pénétrées de l'esprit de foi pour s'associer largement par des allocations, des taxes, des offrandes volontaires, aux entreprises de leurs premiers pasteurs, et encourager ceux-ci dans leurs desseins du grandiose, quelle que fût d'ailleurs la situation politique de l'évêque vis-à-vis des bourgeois de la ville.

Il n'est pas sans intérêt non plus de rappeler la formation des corporations laïques et des confréries de francs maçons qui s'intéressaient particulièrement aux grandes constructions religieuses.

3° *Concours du pouvoir royal pour la construction des grandes cathédrales au commencement du* XIII^e^ *siècle.* — Sous Philippe-Auguste, ce fut une véritable floraison de pierre, une gigantesque poussée vers le ciel. Parmi les enchantements qui, selon le mot de Grotius, font de la France le plus beau pays après celui du ciel, il n'en est pas de plus surprenant, de plus digne de ravir les yeux, d'émouvoir l'âme et de toucher la raison que ces grandes cathédrales gothiques qui ont surgi de son sol à la fin du XII^e^ siècle et au commencement du XIII^e^. Nulle manifestation ne nous semble plus propre à nous renseigner sur la force expansive du génie de notre race durant cette période. Issues d'une idée ou, pour mieux dire, expression suprême de cette idée, les cathédrales gothiques personnifient, comme le temple grec et aussi complètement que lui, un idéal religieux et social parvenu à son plein épanouissement. L'art chrétien y rencontre son plus expressif symbole, la pensée nationale sa plus haute et sa plus complète cristallisation.

La construction de ces vastes édifices a donc été, au point de vue national, un fait historique de premier plan. Depuis l'expansion des ordres monastiques au XI^e^ siècle, jusqu'à la lutte d'émancipation sociale de la fin du XVIII^e^ siècle, aux approches de la Révolution française, on ne rencontre aucun mouvement d'idées de cette importance.

Pour arriver à un aussi merveilleux résultat, il fallut que le roi, comme l'évêque, la commune et le maître d'œuvre, unît ses efforts aux énergies alors débordantes de la foi populaire, qu'il fût animé du même zèle ardent, du même enthousiasme. Tandis que la belle et calme figure de saint Louis domine le XIII^e^ siècle, comme celle de Suger le XII^e^, au milieu, ainsi qu'un pont superbe jeté entre deux siècles reliant un ordre de choses finissant à un monde nouveau, se déroule le règne de Philippe-Auguste, règne illustre entre tous au point de vue qui nous occupe, incroyablement fécond en résultats. En étudiant l'histoire de France, en dépouillant des idées toutes faites, on reconnaît aisément que le vainqueur de Bouvines, que le roi qui fut jugé digne d'être appelé Philippe-*Auguste,* a été à tous égards un des plus grands hommes politiques que notre pays ait produits : se montrant à la fois homme de guerre consommé, diplomate habile, protecteur éclairé de l'Eglise et des arts, économe dans ses affaires et large avec

ses amis, de corps actif et énergique, d'esprit généreux, toujours maître de lui, clairvoyant et résolu, rapide dans la décision, législateur et administrateur de premier ordre, menant de front les besognes les plus diverses et les plus rudes, croisades en Terre Sainte et croisade contre les Albigeois, sièges de forteresses, guerre avec l'Anglais, l'Allemand, le Flamand, le Bourguignon, créant de toutes pièces l'administration judiciaire, organisant l'Université, réglant l'exercice du pouvoir royal, restreignant en même temps les privilèges de la noblesse, embellissant les cités de son domaine et ajoutant à tous ces mérites celui d'être le premier ingénieur et le plus grand bâtisseur de son temps. Il a eu la main dans l'érection des plus grandes cathédrales et des puissantes forteresses dont les vestiges font encore notre étonnement.

C'est en partie grâce à ses subsides et à ses encouragements personnels, joints à ceux d'opulents évêques, que furent fondées, continuées ou terminées les cathédrales de Paris, de Bourges, de Rouen, de Laon, de Chartres, de Reims, d'Amiens, de Soissons, de Cambrai, de Troyes, de Coutances, les splendides églises de Mantes, de Braisnes, de Saint-Leu, de Mont-Notre-Dame, de Montier-en-Der, de Fécamp, d'Eu, de Mortain, de Châlis, d'Ourscamp, les chœurs de l'abbaye des hommes à Caen et de Vézelay, le réfectoire de Saint-Martin à Paris, le prodigieux bâtiment de la Merveille au Mont-Saint-Michel, et un nombre infini de délicieuses églises rurales.

A la mort de Philippe-Auguste, survenue en 1223, l'architecture à lancettes avait atteint son apogée, je veux dire un point de perfection qu'elle ne pouvait dépasser.

— Honneur au grand bâtisseur d'églises, Philippe-Auguste ! [1]

II. Courte notice sur les principales églises du style a lancettes. — Nous les énumérerons sans grand ordre, en essayant toutefois de dresser leur généalogie.

1. *La façade de Notre-Dame de Paris.* — Cette façade, construite dans le premier tiers du XIII^e^ siècle, est splendidement décorée et se trouve pour M. Brutails [2] être la plus belle des façades gothiques.

M. Gonse est du même avis : « La façade, dit-il, en est le morceau le plus célèbre ; elle mérite son universelle renommée. On peut la proclamer, sans hésitation, la *reine* des façades gothiques. Il n'en est pas de plus monumentale, de plus majestueuse ; il n'en est pas qui présente une si complète harmonie. Elle est belle sous tous les angles ; de face, ses étagements ont une noblesse saisissante, ses lignes ont une vigueur, une richesse, une carrure, qui émeut les rebelles : *Mole sua terrorem incutit spectantibus,* dit le chroniqueur. De profil, ses lignes montent en s'appuyant sur les emmarchements successifs d'immenses contreforts. Vue du parvis, elle semble affronter les regards comme une proue de navire. Son grand parti architectural accuse un génie de premier ordre ; tout est à l'unisson dans ce morceau conçu d'un seul jet : la grandeur, la simplicité de l'idée, l'originalité de la composition, le style et l'échelle de la décoration, la puissance et le fini de la statuaire, la logique et la perfection technique de la structure. »

Régulière et imposante, elle vit dans la mémoire de quiconque a vu Paris ou feuilleté quelques ouvrages illustrés. Encore bien plus imposante était-elle au temps où l'on montait à Notre-Dame en gravissant treize degrés. « Malheureusement les marches du parvis, a dit Victor Hugo, ont été dévorées une à une par la marée montante du pavé de Paris. »

Ici, l'on a évité une imperfection de la façade de Reims, où les grandes verticales se perdent on ne sait trop comment dans les entre-deux des portails. Par contre, on a peut-être abusé des lignes horizontales et verticales découpant la façade en compartiments rectangulaires, qui font regretter l'aisance plus fière de Notre-Dame de Reims : la réflexion est de M. H. Chabeuf.

— Tout ouvrage humain prête à la critique ; celle-ci est bénigne [1].

2. *La cathédrale de Chartres.* — Un incendie terrible venait de dévorer la cathédrale romane que dominait, à peine achevée, la plus haute tour construite jusqu'alors. Le monument perdu était un des plus considérables du Nord ; l'évêque, Regnault de Mouçon, et son chapitre voulurent profiter de l'accident pour dresser un colosse, que devaient couronner huit tours robustes. Les travaux, commencés en 1195, durèrent jusqu'en 1220. Les clochers restèrent incomplets, mais ils furent dignement remplacés par deux porches latéraux où s'épanouit la sculpture la plus savante et la plus somptueuse du XIII^e^ siècle. Ses fenêtres rappellent les belles fenêtres de Notre-Dame de Paris, avec cette supériorité qu'elles ne sont pas percées dans le mur, mais qu'elles sont le mur même. Il n'y a plus de tribunes, au profit des bas côtés, qui prennent plus d'élévation ; la grande nef est d'une largeur presque démesurée : seize mètres d'axe en axe des piliers ; le transept suffisamment développé a ses collatéraux, et le déambulatoire est double. La voûte est la première qui ait été portée à 38 mètres. Le tout est bâti de forts matériaux et offre un ensemble et des détails qui font de Notre-Dame de Chartres une des conceptions architectoniques les plus surprenantes du monde entier. Considérée dans son ensemble, portant fièrement son clocher vieux, étalant ses porches qui ruissellent littéralement de statues, soutenant

[1] L. Gonse, *Musée des Arts*, t. I, p. 78-81. — Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale*, p. 134.
[2] Brutails, *Précis*, p. 183.

[1] Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'arch.*, t. I, p. 116. — *Antiquités de Paris*, par Du Breul, p. 234. — F. Bournand, *Histoire de l'Art chrétien*, t. I, p. 270. — Cloquet, *Les grandes cath.*, p. 151-159. — Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale*, p. 140.

sa voûte aérienne par des arcs-boutants qui sont des merveilles, Notre-Dame de Chartres apparaît, dans l'histoire de l'art, comme Melchisédech dans la Bible, sans père, sans mère, sans généalogie.

— Ne peut-on vraiment pas trouver un prototype à cette merveille ?

— On a dit de nos jours que Chartres *pouvait* être la fille de Bourges. Les dates, en tout cas, ne s'opposeraient pas à cette assertion, puisque la cathédrale de Chartres a dix-neuf ans de moins que celle de Bourges. De plus, malgré les différences énormes qu'offrent les deux monuments, on saisit dans certains détails, entre la mère et la fille, des airs de parenté : la statuaire archaïque conservée à Bourges au portail sud et à Chartres au porche royal ; la galerie supprimée dans la métropole berrichonne, comme dans la chartraine ; enfin la largeur des fenêtres de la claire-voie occupant ici, comme là, toute la place laissée libre entre les colonnes [1].

3. *La cathédrale de Nevers.* — Elle est donnée comme la sœur de Chartres et s'inspirant de Bourges parce qu'elle est privée de transept. Elle n'eut son chœur terminé qu'au XIVe siècle, sa tour exécutée que sous Louis XII, et se trouverait bien petite si elle n'eût gardé à l'ouest une abside et un transept du XIIe siècle [2].

4. *La cathédrale d'Auxerre.* — Le chœur seul est du XIIIe siècle ; elle se continua lentement et tranquillement jusqu'au milieu du XVIe siècle [3].

5. *La cathédrale de Coutances.* — Notre-Dame de Coutances est un des plus nobles édifices de France en même temps qu'un type accompli du style normand. Elle a les qualités des monuments de premier ordre : étendue des dimensions (95 m. de longueur, 34 de largeur), beauté du plan, unité de l'œuvre, distinction des formes. La magnificence du dôme central et l'élancement des flèches qui se dressent en tête la placent au rang des merveilles de l'art.

On a beaucoup discuté sur son âge. On a prétendu qu'elle remontait au XIe siècle. De Caumont, Vitet et Viollet-le-Duc ont montré qu'elle gardait peu de traces de la construction romane de Geoffroy de Montbray. Il est certain que tout entière elle a été construite au XIIIe siècle et même, en partie, au XIVe. Les tours romanes ont été alors recouvertes de l'enveloppe qui les revêt aujourd'hui par une transformation d'une habileté surprenante et presque sans exemple [4].

6. *Le chœur de la cathédrale du Mans.* — Saint-Julien du Mans se compose de deux parties bien distinctes : une ample et belle nef romane et un transept et un chœur vertigineux du XIIIe siècle (1217-1254). Comme à Bourges, le premier déambulatoire est si élevé que le second est surmonté d'un triforium. Si l'église entière était de ce style, aucune église française ou étrangère ne la surpasserait en beauté. De fait le chœur est des plus magnifiquement développés, avec son double collatéral, ses arcs-boutants bifurqués et ses sept belles et profondes absidioles du chevet, espacées comme des dents d'engrenage, la centrale prédominant comme il convient pour faire honneur à la Sainte Viege, à laquelle elle est dédiée. Les absidioles, le déambulatoire et le rond-point s'enveloppent et s'étagent harmonieusement, reliés par une forêt de piliers et d'arcs-boutants, dont les lignes hardies et l'ensemble pittoresque produisent un spectacle émouvant.

— Il fait honneur à Bourges, dont il découle à coup sûr [1].

7. *Saint-Pierre de Caen.* — Il est donné comme appartenant à la filiation de Chartres : sa flèche élégante, haute de 70 m. et entourée de huit clochetons, et les sculptures merveilleuses de la nef et du chœur le disent clairement [2].

8. *La cathédrale de Bayeux.* — Reconstruite plusieurs fois et continuée du XIIe au XVIIIe siècle, la cathédrale de Bayeux a un chœur du XIIIe siècle. D'une architecture plus délicate que la nef, il se compose de quatre travées et d'une abside percée de cinq lumières. Le triforium est d'une élégance remarquable. On est ébloui de la beauté de l'abside, bordée d'une galerie élégante qui est le chef-d'œuvre du genre. Entre ses arcatures s'élancent des colonnettes qui vont à la naissance du *clérestory* recevoir la tombée de la voûte. Aillleurs, des colonnes partent du sol et s'élancent jusqu'en haut de l'édifice. Les murs sont ornés de rosaces sculptées retraçant des scènes de la Bible, l'histoire de saint Loup et de saint Vigor [3].

— A quel groupe appartient la cathédrale de Bayeux ?

— On la donne comme sœur de Saint-Pierre de Caen et fille de Chartres.

9. *La cathédrale de Rouen.* — En 1200, un incendie ayant détruit la ville de Rouen et toutes ses églises, maître Andely, requis de dessiner des plans neufs et d'en diriger l'exécution, jette les

[1] Abel Fabre, *Mois litt.*, juillet 1909. — Martin, *Revue du Clergé français*, 1er nov. 1909. — *Croix de Paris*, 6 nov. 1909. — Anthyme Saint-Paul, *Hist. mon.*, p. 140. — Brutails, *Précis*, p. 184. — Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle*, p. 65. — L. Gonse, *Musée d'art*, t. I, p. 77. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 128-145. — Bulteau, *Description de la cathédrale de Chartres*, 1850. — V. Sablon, *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres*, 1865. — Bournand, *Histoire de l'Art chrétien*, t. I, p. 234. — Métais, *Revue de l'Art chrétien*, sept. 1896.

[2] Abel Fabre, *Ibid.* — Anthyme Saint-Paul, p. 141. — *Croix*, 6 nov. 1909.

[3] Anthyme Saint-Paul. p. 142. — *Croix*, 6 nov. 1909.

[4] Anthyme Saint-Paul, p. 140. — Abel Fabre, *Mois litt.*, sept. 1909. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 310-314. — Dion, *Les tours romanes de Coutances*, *Bull. mon.*, 1884, p. 620. — Pigeon, *Histoire de la cathédrale de Coutances*.

[1] Abel Fabre, *Mois litt.*, sept. 1909. — Cloquet, p. 196-200. — Anthyme Saint-Paul, p. 141. — Voisin, *Notre-Dame du Mans*, 1866. — Persignon, *Recherches sur la cathédrale du Mans*, 1872. — Hublin, *La cathédrale du Mans*, 1888. — *Bulletin mon.*, 1883, p. 381 ; 1884, p. 185-191.

[2] Abel Fabre, *Mois litt.*, sept. 1909. — *Croix*, 6 nov. 1909.

[3] *Revue de l'Art chrétien*, 1863, p. 483. — Flachet, *La Cathédrale de Bayeux*, 1861. — Anthyme Saint-Paul, p. 140. — Abel Fabre, *Mois litt.*, sept. 1909.

bases d'un édifice superbe, purement gothique, très puissant de conception, qu'il appartiendra au seul avenir d'achever. A la mort de Philippe-Auguste (1223), le gros œuvre était terminé ; mais quand on vit s'élever les superbes églises de Chartres, d'Amiens, de Reims, de Beauvais, on voulut s'en rapprocher par les détails, ne pouvant plus lutter par les proportions; de là des additions décoratives et les surcharges qui fleurissent sur le gros œuvre, de la fin du XIII[e] siècle au commencement du XVI[e], suivies de navrantes dévastations.

La cathédrale que l'on voit maintenant mutilée, privée d'unité, est pourtant très imposante; aucun édifice de la province ne peut rivaliser avec elle pour l'ampleur des proportions, le nombre et l'importance des tours, la grandeur de tout l'ensemble [1].

— Quelle est la mère de la cathédrale de Rouen ?

— On nomme Chartres, sinon pour le gros œuvre, du moins pour les détails.

10. *La cathédrale de Reims.* — En 1211, le feu ayant détruit l'ancienne cathédrale de Reims, dès 1212 les travaux de reconstruction commencèrent sous la direction de Robert de Coucy et ils ont duré jusqu'au XIV[e] siècle. Une première dédicace eut lieu dès 1215; une grande partie du vaisseau était debout en 1241 ; les chanoines prirent possession du chœur à Noël de cette année.

« La cathédrale de Reims, dit Gonse, a été le type idéal d'une grande cathédrale gothique. Tout y avait été accumulé pour enchanter le regard et émouvoir l'esprit. A l'extérieur avec ses huit flèches et les innombrables dentelles de ses clochetons et de ses galeries montant jusqu'au ciel, avec la hardiesse, l'immensité de ses distributions, le développement splendide de son plan cruciforme, avec ses deux cloîtres et ses magnifiques dépendances, elle apparaissait comme l'expression sublime du génie septentrional et le point culminant de l'idée chrétienne. Dans l'écrin monumental de la France, l'illustre et gigantesque cathédrale de Reims tient une des premières places [2]. »

La façade de Reims est une des plus splendides conceptions du XIII[e] siècle. Elle a d'ailleurs l'avantage d'être seule complète. On lui reproche cependant de n'être pas à la hauteur de sa réputation et de manquer de lignes [3]. L'extérieur de Reims serait parfait si, d'un contrefort à l'autre, un mur plein de deux mètres de largeur ne se poursuivait pas sans interruption tout autour de l'édifice ; il y a là une abondance de matériaux inexplicable.

[1] Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.*, t. III. p. 369.— Gonse, *La France monumentale et artistique*, t. II, p. 52. — J. Loth, *La cathédrale de Rouen*, 1879. — Abbé Sauvage, *Dans la Normandie monumentale*. 1893. — Anthyme Saint-Paul, p. 140. — Cloquet, p. 264-271. — *Bulletin monumental*, 1896, n. 2. — Abel Fabre, *l. c.*

[2] Gonse, *La France artistique et monumentale*, t. I, p. 8 ; — *L'Art gothique*, p. 106, 182.

[3] Brutails, *Précis*, p. 184.

— A qui revient l'honneur d'avoir enfanté cette merveille ?

— On donne Reims comme la petite-fille de Chartres. De fait, Reims a les même piliers que Chartres, mais pas les mêmes chapiteaux. Dans la haute voûte, les arcs diagonaux ont été exceptionnellement tracés en tiers point. Une plus grande divergence apparaît encore dans le contrefort, qui se compose d'une base robuste et d'un pinacle de 24 mètres, sous lequel un ange musicien dresse sa statue colossale [1].

11. *La cathédrale de Soissons.* — Commencée en 1175, elle fut terminée en 1212 par le chœur, comme l'indique l'inscription suivante : « En 1212 les chanoines commencèrent à entrer dans ce chœur. »

Cet édifice, — la première des cathédrales de second ordre, — est d'une pureté de lignes admirable ; il marque la transition romano-ogivale, l'éclosion de la voûte nervée avec certaines complications dont elle devait bientôt se débarrasser. Le plan de cette basilique offre une particularité remarquable, dans l'hémicycle si élégant, muni de bas côtés, de galeries et d'un triforium qui termine un des bas côtés. Ce plan est très riche avec ses treize chapelles absidales. Nulle part le style gothique n'a rien produit de plus gracieux. A l'intérieur, la largeur des travées des nefs, la membrure nerveuse et affinée, tendant à la perfection dès le début du style nouveau, lui donnent un caractère particulier. Les proportions du chœur sont hardies. Au chevet rayonnent cinq grandes chapelles polygonales; et huit chapelles carrées, éclairées par de vastes verrières, s'ouvrent aux flancs du chœur. Le vaisseau est éclairé par des grisailles du XIII[e] siècle. Les arcs-boutants sont d'un très beau tracé, quoiqu'ils figurent parmi les premiers qui aient été franchement introduits dans le style gothique. La structure de cet édifice, d'un aspect un peu froid, est très savamment combinée : le jeu des poussées est traité de main de maître. A l'intérieur, le signe distinctif de cette belle construction, c'est l'élancement des travées et la largeur des nefs. Il y a peu d'églises où la lumière se répande plus librement et plus abondamment.

— A quel groupe appartient la cathédrale de Soissons ?

— L'église Saint-Gervais de Soissons se rattache par Noyon à Saint-Denis [2].

12. *La cathédrale d'Amiens.* — Amiens fut construit de 1220 à 1288. L'évêque Evrard de Fouilloy, qui inaugura les travaux d'Amiens, ne les présida que pendant deux ans ; mais habile et

[1] A. Gosset, *Histoire de la cathédrale de Reims*, 1894. — L. Courajod, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1888, p. 176. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 169-188. — Pavilllon-Piérard, *Description historique de l'église Notre-Dame de Reims*, 1893. — Anthyme Saint-Paul. *Le cas de la cathédrale de Reims*, Tours, 1881. — Abel Fabre, *loc. cit.*

[2] Gonse, *L'Art gothique :* Soissons. — Corroyer, *L'architecture gothique*, p. 47. — Anthyme Saint-Paul, p. 141. — Cloquet, p. 286-289.

peut-être rusé, il eut le temps de donner à Robert de Luzarches, le maître de l'œuvre, un conseil qui plus tard rendit possible l'achèvement à peu près complet de la basilique. Il la fit commencer par la nef, se disant avec raison que les ressources disponibles suffiraient pour la terminer, et que cette partie, la moins nécessaire, une fois livrée au culte, on ne négligerait rien pour édifier le chœur, la partie la plus indispensable. C'est ce qui arriva : en 1288, le chœur et le transept possédaient leurs voûtes, leurs toitures et leurs vitraux. Malheureusement les successeurs d'Evrard n'ont pas imité jusqu'au bout sa prévoyance : au lieu de mettre la dernière main à la façade occidentale et aux tours, ils laissèrent des pierres d'attente au-dessus de la première galerie ; on ne se pressa plus dès lors de poser les couronnements du frontispice et on ne le fit qu'aux XIVe et XVe siècles, d'une façon relativement mesquine. Les roses et les pignons du transept ne furent également exécutés qu'au XVe siècle.

L'intérieur de ce monument gigantesque, qui mesure 143 mètres de long sur 65 de large au transept, est un chef-d'œuvre en ordonnance, en plan, en élévation. Les trois nefs, avec leurs chapelles latérales, le transept flanqué de collatéraux, le chœur séparé par un beau déambulatoire de sept chapelles absidales, forment un ensemble fort harmonieux. Les piliers, aussi rares que possible, qui soutiennent les voûtes, hautes de 43 mètres, sont étonnants de sveltesse et d'élégance, et le triforium qui règne sous les fenêtres est d'une beauté hors ligne. Ajoutez une absence totale de murs, qui sont remplacés par d'immenses verrières.

— Comment a-t-on pu faire tenir les voûtes à une telle hauteur ?

— Par l'équilibre des points d'appui, assuré par un jeu de poussée et de résistance exactement calculées de façon à se neutraliser.

On a appelé N.-D. d'Amiens le Parthénon de l'art gothique. De fait, elle marque la dernière limite des efforts opérés à l'apogée du style gothique. C'est la merveille du génie chrétien et français et la reine des cathédrales dans sa merveilleuse harmonie et sa perfection sans rivale. « La cathédrale d'Amiens, dit Viollet-le-Duc qui en a dirigé la restauration, comme plan et comme structure, est l'église gothique ogivale par excellence. On n'y trouve nulle part l'excès de force ; les piliers des bas côtés sont plus légers qu'à Reims ; le triforium est élevé ; les arcs-boutants sont admirables. Dans ce vaisseau, on respire à l'aise ; c'est à peine si l'on songe aux piles. C'est un grand réservoir d'air et de lumière. » Le chœur est plus hardi encore. Il est surtout remarquable par son déambulatoire [1].

— Quel est le prototype de cette merveille ?

— C'est la cathédrale de Reims, une autre merveille.

13. *Le chœur de Beauvais.* — Les voûtes du chœur de Beauvais, qui s'envolent jusqu'à 47 m. de hauteur, sont le triomphe des constructeurs. On ne peut pousser plus loin l'art de soutenir en l'air une construction colossale tout en débarrassant le sol le plus complètement possible de supports encombrants. Pourtant on s'était montré plus hardi encore dans la construction primitive. Milon de Nanteuil, chargé en 1225 du travail de reconstruction de l'ancienne cathédrale détruite par un incendie, voulant étonner le monde par la hardiesse de ses conceptions, avait d'abord élevé ce vaisseau sur des supports trop espacés et plus sveltes encore. On se demande comment les fidèles osèrent s'aventurer sous ces voûtes aériennes, qui menaçaient de les ensevelir sous leurs ruines. Ces voûtes, à peine construites avec une intrépide légèreté, s'écroulent et sont relevées. En 1272, on les bénit avec une grande allégresse ; mais l'épouvantable catastrophe du 29 septembre 1284 démontra l'impossibilité de maintenir un tel tracé.

— Y eut-il beaucoup de victimes ?

— La chronique n'en mentionne pas ; mais ce désastre, arrivé douze ans après la construction, démontrait que les ingénieurs du XIIIe siècle avaient atteint les limites précises de la résistance de la matière ou l'avaient à peine dépassée : la construction pouvait tenir debout ; il lui manquait seulement la surabondance de force nécessaire pour durer.

Le fier vaisseau de Saint-Pierre de Beauvais n'offre qu'un chœur allongé, précédé de son transept et dénué de nefs. Resté comme un défi des temps passés aux constructeurs modernes, il offre des beautés de premier ordre ; mais le moyen âge ici n'a pas fini son œuvre, et notre siècle n'en posera pas le couronnement.

— A quoi se rapporte Saint-Pierre de Beauvais ?

— La cathédrale de Beauvais est la fille la plus illustre d'Amiens [1].

14. *La cathédrale de Troyes.* — Les parties principales datent du commencement du XIIIe siècle. Hervé, 60e évêque de Troyes, passe pour en avoir dressé lui-même le plan et avoir présidé aux premières constructions.

Cet édifice, où toutes les périodes du style ogival sont représentées, est une église à cinq nefs avec transept saillant et déambulatoire. Ses dimensions

[1] Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.*, t. II, p. 323. — Abel Fabre, *Le Mois litt.*, sept. 1909. — Anthyme Saint-Paul, p. 143. — Cloquet, p. 159-168. — Gilbert, *Descript. hist. de l'église cathédrale de N.-D. d'Amiens*, 1833. — A. Goze, *Nouvelle description de la cathédrale d'Amiens*, 1847. — Daire, *Histoire de la ville d'Amiens*, 1847. — J. Pagès, *Description de la cathédrale d'Amiens*, 1862. — *Magaz. pitt.*, 1833, p. 369.

[1] Abbé Barraud, *Description des vitraux des hautes fenêtres du chœur de la cathédrale de Beauvais*, brochure. — V. Bernonville, *Constructions modernes*, 1894, p. 321 ; 1895, p. 311. — Cloquet, p. 235-237. — G. Desjardins, *Histoire de la cathédrale de Beauvais*, 1865. — Abel Fabre, *Le Mois litt.*, sept. 1909. — L. Pihan, *Beauvais, sa cathédrale*, 1865. — E. J., *Description de la cathédrale de Beauvais*, 1888. — Anthyme Saint-Paul, p. 145.

sont gigantesques, puisque la longueur intérieure est de 117 m. et la largeur de 51 m. On remarque l'étendue de ses fenêtres : cent quatre-vingt-deux verrières aux vitraux éclatants du XIVe siècle. Son chevet surtout, un des plus beaux de France avec sa couronne de chapelles rayonnantes, est à signaler. L'extérieur est pittoresque, mais inférieur ; toutefois la façade est couverte de dentelles, de festons délicats où la décoration du XVe siècle a épuisé ses trésors.

Les travaux du clocher avaient été interrompus par l'arrivée des Anglais ; mais la B. Jeanne d'Arc les chassa de Champagne, s'agenouilla dans la cathédrale et, rapporte la légende, dit en sortant : « Faites votre clocher, ils n'y reviendront plus [1]. »

15. *Saint-Gatien de Tours.* — La cathédrale de Tours, construite de 1170 à 1547, embrasse dans son ensemble les diverses périodes du style gothique, mais le plan général et le chœur sont du commencement du XIIIe siècle. Si Amiens est la conception d'un architecte de génie, Saint-Gatien de Tours est l'œuvre d'un constructeur accompli. Ce gracieux monument, qui est un chef-d'œuvre, rivalise avec Amiens, Bourges, Paris et Reims, sinon par l'étendue, du moins par la pureté du style et par sa légèreté presque sans exemple. Sa grande façade se dresse comme un immense réseau de dentelle ; ses deux tours sont considérées comme des joyaux rappelant l'orfèvrerie par la finesse de leur travail. Son abside est admirablement développée.

— Quel est le prototype de Saint-Gatien ?

— C'est Amiens, qui a aussi inspiré Saint-Pierre de Troyes [2].

16. *Notre-Dame d'Evreux.* — Elle ne doit au XIIe siècle que sa nef centrale et quelques chapelles. Le triforium est du commencement du XIIIe siècle. Vers 1240, on éleva l'étage supérieur de la nef dont les fenêtres à quatre lumières rappellent celles de la Sainte-Chapelle de Paris ; de 1247 à la fin du XIIIe siècle furent construites toutes les chapelles latérales de la nef. En 1275, on commença la construction du clocher, plus large que la nef, ce qui donne une allure évasée à la travée qui suit le transept. La chapelle absidale et la tour centrale sont du XVe siècle, et le portail occidental fut élevé au XVIe siècle dans le goût italien.

— Voilà une construction disparate !

— Mais elle exprime la longévité de la pensée qui l'a soutenue et dont quinze générations ont respecté la conception première [3].

La lanterne d'Evreux est admirable ; c'est comme une nouvelle édition, mais plus prudente, de celle de Beauvais de sinistre mémoire. La pyramide qui la surmonte semble laisser voltiger au souffle des vents les légères dentelles qui la couronnent jusqu'à la tête.

17. *La cathédrale de Châlons.* — Saint-Etienne de Châlons-sur-Marne offre une nef majestueuse du gothique lancéolé, en partie ornée encore de ses verrières primitives. Il y a deux clochers, l'un roman, l'autre ogival. Le portail principal est un portique classique du XVIIe siècle [1].

18. *La cathédrale de Meaux.* — Elle a été bâtie du XIIe au XIVe siècle et appartient en grande partie au style à lancettes. Par son aspect intérieur, cette église peut rivaliser avec les plus belles. Ses dimensions sont modestes : longueur, 84 m. ; largeur au transept, 35 m. ; hauteur des clefs au chœur, 29 m. Le plan est régulier. L'ensemble offre une grande harmonie, les proportions beaucoup de hardiesse, et les formes une parfaite correction ; malheureusement, la grande nef n'a pas reçu tout son développement. Le chœur est tout à fait remarquable, avec ses arceaux légers, portés sur des colonnes élancées, hautes de treize mètres, d'où se détache une grêle colonnette qui s'élance vers la voûte pour recevoir sa retombée. Il est impossible de rien concevoir de plus saisissant que l'ordonnance de cette enceinte du chœur. Le sentiment des connaisseurs est unanime : les absides de Beauvais, du Mans, de Reims sont plus majestueuses, plus solennelles que celle de Meaux ; mais elles ne l'emportent ni en noble simplicité, ni en hardiesse.

— Y a-t-on gardé quelques souvenirs de Bossuet ?

— Au milieu de la troisième travée, on lui a érigé une statue en 1822. La chaire a été refaite avec les panneaux de celle dans laquelle prêcha le grand évêque ; ses restes reposent dans un caveau, sous le côté droit du chœur [2].

19. *La cathédrale de Bayonne.* — Notre-Dame de Bayonne, commencée en 1213, ne fut terminée qu'au XIVe siècle. Portée sur deux rangs de piliers carrés, et n'offrant qu'un pseudo-transept, elle est l'œuvre de plusieurs siècles ; œuvre remarquable, mais un peu lourde et froide. Les bas côtés sont très larges, surtout au chevet, qui est en hémicycle [3].

[1] *Annales archéologiques* de Didron, t. XX, p. 435. — Arnaud, *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube*, 1837. — D'Arbois de Jubainville, *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, 1861. — Pigeotte, *Etude sur les travaux d'achèvement de la cathédrale de Troyes*, 1870. — Same, *Documents relatifs à la construction de la cathédrale de Troyes*, 1862. — Cloquet, p. 296.

[2] *Bulletin monumental*, 1891, p. 92 ; 1892, p. 386. — Bellinger, *La Touraine*, 1845. — Ch. de Grandmaison, *Tours archéologique*, 1879. — Cloquet, p. 292. — Abel Fabre, *Mois litt.*, sept. 1909.

[3] Cablet, *Notre-Dame d'Evreux*, *Revue de l'Art chrétien*, 1863, p. 402. — Abbé Foissey, *Histoire de la cathédrale d'Evreux*, 1895. — Lebeurrier, *Notice sur la cathédrale d'Evreux*, 1874. — Anthyme Saint-Paul, p. 141. — Cloquet, p. 316-318. — *Journal des Arts*, 1887.

[1] E. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, 1861. — Cloquet, p. 296. — L. Grignon, *L'Eglise cathédrale de Châlons*, 1885. — Anthyme Saint-Paul, p. 141.

[2] *Bulletin monumental*, 1890, p. 522. — Aufauvre et Fichot, *Les monuments de Seine-et-Marne*, 1858. — N. Allou, *Notice hist. sur la cathédrale de Meaux*, 1871. — Abbé Balthazar, *Revue de l'Art chrétien*, 1865. — Cloquet, p. 295.

[3] Cloquet, p. 305. — E. Dauré, *Bayonne historique et pittoresque*, 1893.

20. *Le chœur de la cathédrale de Lisieux.* — Saint-Pierre de Lisieux se compose d'une nef à huit travées, précédée d'un porche intérieur et accompagnée de deux collatéraux avec chapelles ; d'un transept au milieu duquel s'élève une tour quadrangulaire ou lanterne percée de fenêtres ; et d'un chœur, dont la partie droite a quatre travées et la partie circulaire sept. Ce chœur a un pourtour avec trois chapelles absidales. Le transept, dans sa partie orientale, est flanqué d'un collatéral. La longueur totale de l'édifice est de 110 m.

La nef et les deux premières travées du chœur sont du milieu du XIIe siècle ; les deux dernières travées de ce chœur, c'est-à-dire de la partie droite, et celles de l'abside sont du commencement du XIIIe siècle, ainsi que deux des chapelles absidales ; les chapelles des collatéraux de la nef sont du XIVe siècle et la chapelle du chevet, consacrée à la Sainte Vierge, est du XVe ; elle est l'œuvre de Pierre Cauchon, qui, passé de l'évêché de Beauvais à celui de Lisieux, voulut, dit-on, expier par ce souvenir la sentence inique prononcée contre la B. Jeanne d'Arc.

— Quel est l'architecte de Saint-Pierre de Lisieux et que faut-il penser de son œuvre ?

— Certaines ressemblances qui existent entre Saint-Pierre de Lisieux et les cathédrales de Sens et de Cantorbéry, construites vers la même époque par Guillaume de Sens, permettent de penser que cet architecte a pu donner le plan de la cathédrale normande.

Les grands arcs sont d'un beau dessin ; mais, suivant une disposition particulière aux édifices normands, ils sont encadrés d'une large archivolte qui enlève à l'arc brisé beaucoup de sa hardiesse et de sa grâce. Le transept s'harmonise avec la nef, et le collatéral qui existe dans la partie orientale lui donne de l'ampleur, de même que la lanterne qui sépare ses deux bras semble encore ajouter à sa hauteur. Le chœur, comme la nef, offre un triforium ; quinze fenêtres éclairent ce chœur dont l'ensemble est remarquable [1].

21. *Notre-Dame de Grenoble.* — L'architecture de cet édifice, dont l'évêque Isam jeta les fondements, présente des constructions de toutes les périodes des styles romans et gothiques et un mélange qui trahit la discontinuité dans le travail de son édification. Il n'y a pas même unité dans les matériaux, la brique avoisinant la pierre sans se marier avec elle.

— Des édifices ainsi disparates sont d'une grande ressource pour les professeurs d'archéologie, qui y trouvent tous les exemples dont ils ont besoin dans leurs cours [2].

22. *Notre-Dame de Rodez.* — Cette église offre des parties de diverses époques, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIe. La façade ouest, dépourvue de portail, est d'un caractère singulièrement sévère et quasi militaire, tempéré néanmoins par

[1] *Revue de l'Art chrétien,* 1896. — Corblet, p. 314-316.
[2] Prudhomme, *Histoire de Grenoble,* 1888.

la rose flamboyante qui s'ouvre en haut du massif central. Au flanc nord du chœur se dresse un très élégant clocher, qui est un des plus savoureux ouvrages gothiques de tout le Midi. Carré au premier étage, octogonal au second, rond au sommet, il porte à 80 mètres de hauteur une statue colossale de la Sainte Vierge, qui paraît minuscule d'en bas. Les tourelles des quatre angles sont surmontées des statues des Evangélistes.

— La belle tour de Notre-Dame de Rodez suffirait à rendre cette église illustre.

— Cette merveille du Midi est pour les Ruthénois un sujet de légitime orgueil. Elle rehausse un vaisseau fort disparate, qui n'est ni sans défauts, ni sans mérites [1].

23. *La nef de Bordeaux.* — Cette nef date du XIIIe siècle ; elle est unique et dépourvue de bas côtés ; longue de 60 mètres et large de 18, elle est terminée par un chœur en style gothique fleuri et par une belle et colossale abside, avec déambulatoire. Cette nef, d'un aspect tout particulier et insolite, offre deux étages d'arcades romanes ornées de dents de scie formant galeries [2].

3° Le style gothique rayonnant (1250-1400)

I. Caractères du gothique rayonnant. — Pour l'œil non exercé, il est difficile de le distinguer du précédent. L'architecture est belle, mais les lignes perpendiculaires et horizontales se multiplient. L'église avait été jusque-là une combinaison de pleins et de vides : elle devient alors un simple assemblage d'espaces vides à peine encadrés dans une mince carcasse solide. Plus de clôture de pierre, plus de murs ; on arrive au dernier terme de l'immatériel et du diaphane. Ce n'est plus un corps, c'est une âme toute prête à s'envoler au ciel.

— Comment a-t-on réalisé ce tour de force ?

1° Les arcs-boutants. — On le réalise en augmentant encore la puissance des piliers butants et des arcs-boutants, qui sont toujours la clé du système, et en rejetant du dehors au dedans toutes les parties visibles de l'appareil. On met deux piliers l'un derrière l'autre à une certaine distance, et, sur ces deux lignes de supports, on appuie des arcs-boutants à double volée, c'est-à-dire composés de deux arcs, dont l'un est jeté du haut du mur jusqu'au premier pilier, et l'autre, de ce premier pilier au second, placé bien plus en dehors. Comme, avec cela, il y a toujours deux étages d'arcs superposés pour chaque pilier, il en résulte que l'ensemble de l'arc-boutant est formé de quatre arcs amenant toute la poussée sur deux tuteurs puissants : la force de résistance, déjà doublée dans le système précédent, est ici quadruplée.

2° Le plan des églises. — Un changement no-

[1] L. Bion de Marvalagne, *Histoire de la cathédrale de Rodez,* 1870.
[2] Ch. Marionneau, *Saint-André de Bordeaux.* — Cloquet, p. 299.

table s'introduit dans le plan des églises par un rang de chapelles placées le long des bas côtés. On profite de la seconde ceinture de piliers butants pour établir, dans l'intervalle laissé entre chacun d'eux, des chapelles latérales. La chapelle terminale, dédiée à la Sainte Vierge, prend de plus grandes dimensions. Toutes les travées du chœur et toutes celles de la nef correspondent dès lors à une chapelle et le plan gothique atteint par là son complet développement. Ces édicules supplémentaires offrent en même temps l'avantage de dissimuler, dans une bonne partie de leur hauteur, des piliers devenus trop massifs pour n'être pas désagréables à l'œil.

3o Les fenêtres. — Les pleins des murs font place à de véritables cloisons ajourées. Les fenêtres occupent toutes les surfaces disponibles entre les contreforts ; leurs baies immenses se remplissent de montants en pierre qui se relient dans le haut et s'entrecroisent suivant des tracés d'une élégance extrême. Les roses deviennent colossales et se remplissent d'une résille de pierre de la dernière richesse. Ces dessins sont tracés au compas ; ils se développent en rosaces, en quatre-feuilles, en combinaisons de courbes qui donnent leur nom à cette période d'architecture.

— Le style *rayonnant*, qui a comme principe le *cercle* et son *rayon*.

4o Le triforium. — Le triforium, au lieu d'être obscur comme dans le siècle précédent, s'éclaire par des fenêtres répondant aux arcs de la grande galerie. Les grandes fenêtres du haut de la nef ne se contentent plus d'empiéter sur la place du triforium : elles la conquièrent tout entière; ou du moins cette claire-voie est percée à jour et divisée de telle sorte par des montants de pierre correspondant à ceux de la fenêtre qui la surmonte, qu'elle ne paraît plus être que la continuation de cette fenêtre. Ainsi l'immense vitrage va du sommet de la voûte jusqu'au-dessous de l'arcade du rez-de-chaussée. Il ne reste plus dans l'église, en fait de mur, qu'un petit coin à droite et à gauche du sommet de l'arcade.

— C'est le triomphe complet du vide sur le plein.

5o Les colonnes. — *a) Fût.* — Les supports perdent définitivement l'apparence de colonnes et deviennent de simples faisceaux de colonnettes, correspondant non plus aux arcs de la voûte, mais à chacune des moulures de ces arcs, et par conséquent multipliées. La recherche s'introduit dans ces faisceaux de colonnettes ; on entremêle les moulures rondes de moulures supplémentaires, taillées en biseaux, aiguës, de manière à produire des ombres profondes entre les unes et les autres et à donner du mouvement au faisceau.

b) Chapiteau. — L'ensemble des membres de la voûte se compliquant, leur retombée sur le chapiteau forme une réunion de nervures qui demande une assiette large et bien combinée. Dès lors, le chapiteau doit être surmonté d'un puissant abaque. Le chapiteau est réduit à sa plus simple expression, afin que l'interruption soit presque insensible, et que la moulure partie du sol semble se continuer d'un seul jet jusqu'à la clef de voûte.

c) Base. — Elle subit l'influence de cette transformation. Les puissantes moulures qui caractérisent la base du gothique primaire, s'amincissent à mesure que la grosse colonne ronde fait place à un groupe de colonnettes ; perdant l'importance de leur rôle, les bases multiples passent en quelque sorte à l'état de moulures accessoires, avec lesquelles celles de la plinthe luttent d'importance.

6o Les façades. — La façade entière des églises gothiques, formée de trois ou quatre étages flanqués de deux grosses tours enclavées dans l'édifice, devient le motif de décorations très variées à l'époque rayonnante [1].

II. Valeur du style rayonnant au point de vue technique. — Quel est le caractère principal du gothique rayonnant?

— Les architectes de cette époque sont très habiles ; l'art de bâtir a trouvé sa formule. L'exécution devient plus parfaite, plus recherchée et d'une grande habileté de main, quelle que soit la matière employée, pierre, bois ou métal.

Par contre, ce style perd sur le précédent par sa composition un peu prolixe et son manque de simplicité. Les œuvres n'ont plus le charme de l'effort individuel. Les églises sont déjà un peu banales, un peu sèches aussi, et la sveltesse des supports fait regretter la virile énergie du gothique primitif [2].

III. Les principales églises du gothique rayonnant. — Ici encore, nous devons rechercher sous quelles influences elles ont été construites.

I. Influence du pouvoir royal. — 1o *Saint Louis*, durant les rares loisirs de son règne, fut un grand bâtisseur. Parmi les créations architecturales auxquelles il a attaché son nom, nous citerons la Sainte-Chapelle de Paris, les cathédrales de Clermont, de Narbonne, etc. Il aimait passionnément, on le sait, les arts, la littérature et toutes les industries de luxe ; l'esprit équilibré et sagace de cet incomparable monarque apportait en toutes choses un goût suprême ; aussi son nom avait-il longtemps usurpé celui de Philippe-Auguste pour caractériser la période la plus florissante de l'art gothique. L'art du temps de saint Louis n'est que l'affinement de celui de Philippe-Auguste ; il gagne en délicatesse et en élégance ce qu'il perd en force.

2o *De Philippe le Hardi à Philippe de Valois*, du second tiers du XIIIe siècle à 1328. La phase militante est terminée ; l'affinement des formes se poursuit sans relâche ; les constructeurs gothiques, pris de vertige devant les résultats obtenus, vont tendre désormais à simplifier et à

[1] Brutails, *Précis*, p. 188. — Libonis, *Le style gothique*, p. 3 et 4. — Lecoy de la Marche, *Le XIIIe siècle artistique*, p. 66-69. — Corblet, *Manuel*, p. 243. — L. Gonse, *Musée de l'Art*, t. I, p. 82. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 231-235.

[2] Libonis, *Le style gothique*, p. 4. — Brutails, p. 189.

systématiser de plus en plus leurs méthodes, à pousser enfin le principe d'équilibre jusqu'en ses derniers retranchements; et lorsque le but sera atteint, il faudra qu'ils le dépassent.

3° *De la bataille de Crécy*, qui fut le tombeau de la noblesse française et faillit être celui de la monarchie, jusqu'à l'avènement de Charles V, c'est un morne désert. Il semble que l'art gothique ait accompli sa destinée. Mais, sous la gestion de ce roi, d'une finesse et d'une habileté rares, la France respire. C'est vers la construction civile que le roi tourne principalement son attention.

II. Concours du peuple. — L'enthousiasme populaire a diminué. Les malheurs de la guerre de Cent ans sont survenus et l'œuvre ogivale se raréfie et se ralentit. Les créations géantes sont terminées; le xiv^e^ siècle n'a conçu ni entrepris aucune cathédrale.

— Qu'est devenue l'activité architecturale?

— Elle s'est transportée en Allemagne, en Espagne, dans le nord de l'Italie, où nous la suivrons bientôt.

III. Notice sur les principales églises du style rayonnant. — 1. *La Sainte-Chapelle de Paris.* — C'est le chef-d'œuvre de Pierre de Montereau, le maître préféré de saint Louis. La Sainte-Chapelle, que l'univers entier connaît, au moins de réputation, est une châsse en filigrane de pierre, une sorte de cage à jour d'une richesse incomparable, où l'éclat de saphir oriental des vitraux rivalise avec la somptuosité des peintures. Ce joyau de l'art gothique est devenu si populaire qu'on le cite avant tous les autres quand on veut glorifier le génie de nos vieux gothiques [1].

2. *Notre-Dame de Clermont.* — C'est l'édifice ogival le plus grand et le plus remarquable de l'Auvergne, où le gothique eut peine à se naturaliser. Elle eut pour architecte Jean des Champs. Commencée en 1248 sur le plan d'une église à cinq nefs très élancées, avec transept et chapelles rayonnantes, elle devait avoir six tours au moins. Elle est restée inachevée. Le chœur seul fut achevé au xiii^e^ siècle; le transept et quatre tours avec une partie de la nef furent exécutés au siècle suivant [2].

3. *La cathédrale de Séez.* — Le plan en est régulier et intact : belle croix latine, nimbée d'une couronne de cinq chapelles absidales; triple nef, dont les collatéraux contournent le chœur; transept accentué. En tête, un triple et riche portail, dont l'ouverture centrale offre un abri très saillant entre de vigoureuses piles épaulant les tours. La nef et le portail présentent les caractères du style du commencement du xiii^e^ siècle. Les tours, en partie reconstruites au xiv^e^ siècle, se terminent par des flèches ajourées d'une rare élégance. En pénétrant dans cette église, on est frappé de la légèreté de l'ensemble; la perspective du chevet est admirable. Tel est ce bijou monumental que les outrages conjurés des événements et des hommes ont cruellement éprouvé, au point qu'une réédification complète est reconnue indispensable [1].

4. *La cathédrale de Narbonne.* — Cette église, dédiée à saint Just, reste inachevée pour toujours. Après que fut élevé, en 1272, son beau chœur, haut de 40 m., la mer s'éloigna de la vieille cité, emportant sans retour la richesse de ses murs. Il reste un énorme morceau de la cathédrale, admirable comme plan et comme structure, malheureusement peu décoré, sec et nu. Cette cathédrale était l'annexe du palais forteresse des archevêques. Le chœur est un chef-d'œuvre de statique. Il est garni à l'extérieur d'une double ceinture de créneaux et d'arcs-boutants d'une merveilleuse beauté. L'architecte a eu l'idée géniale de relier les piles entre elles par d'amples arcs qui partent du chemin de ronde. A l'intérieur, on remarque la disposition originale des chapelles du chœur, laissant entre elles et le collatéral un bas côté qui produit un grand effet [2].

5. *Saint-Etienne de Limoges.* — Cette église, avec sa jolie couronne de chapelles absidales, pareilles à celles de Narbonne et de Clermont, fut consacrée en 1273. Continuée jusqu'au xvi^e^ siècle, elle est restée inachevée et sa nef n'a été construite que de nos jours. Le clocher, en style de transition, isolé de l'église et formé de sept étages, atteint 62 mètres de hauteur. C'est un édifice de grand mérite, mais de peu d'unité. Il y a des détails délicieux; le pignon du transept septentrional se distingue par la sveltesse de ses membres verticaux et le luxe de son décor, sculpté avec une grande perfection.

— A quel groupe rapporter Saint-Etienne de Limoges?

— Comme Clermont, Narbonne et Séez, il faut y voir l'inspiration de l'œuvre d'Amiens [3].

6. *La cathédrale de Strasbourg.* — La première pierre du portail fut posée en 1277. Les noms des architectes, Erwin de Steinbach, son fils Jean et Jean Hültz, qui termina la flèche en 1439, sont du petit nombre de ceux qui ont échappé au naufrage du temps. La fille d'Erwin, l'habile Sabine, sculpta plusieurs des statues du portail méridional.

— A quelle nation appartenaient Erwin de Steinbach et ses enfants?

— Les Badois les revendiquent pour leurs; mais il paraît que c'est à tort; du moins l'on pense que son nom originaire est Hervé de Pierrepont.

La façade de l'église a cinq étages. Le premier comprend le triple portail; il est couvert de sculp-

[1] L. Gonse, *Musée d'Art*, t. i, p. 82-84.

[2] D. L., *Description historique et archéologique de la cathédrale de Clermont*, 1865. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 298.

[1] L. V. Dumaine, *La cathédrale de Séez*, 1892. — L. Régnier, *La cathédrale de Séez*, 1890. — Marais et Baudouin, *Essai historique sur la cathédrale de Séez*, 1878. — Cloquet, p. 290.

[2] Paul Laurens, *Documents inédits sur la cathédrale Saint-Justin de Narbonne*, 1885. — Cloquet, p. 305.

[3] Arbellot, *La cathédrale de Limoges*, 1883.

tures et couronné de quatre statues équestres, dont trois remontent à 1291. Le second étage est percé d'une grande rose et de deux galeries ajourant les faces des tours. Le troisième étage est percé d'élégantes baies, surmontées de gâbles. Plus haut se dressent les deux étages de la seule tour qui ait été achevée, offrant un prisme octogonal et une pyramide hérissée de pinacles et de clochetons. Cette tour, haute de 142 mètres, n'a été dépassée encore que par les tours de Cologne et la flèche de Rouen. Véritable merveille de légèreté et d'élégance, elle est percée à jour de haut en bas et soutenue par la seule maçonnerie de ses angles [1].

7. *Saint-Bénigne de Dijon.* — Nous sommes ici en présence d'un type d'église abbatiale tardivement transformée en cathédrale, tandis que l'ancienne cathédrale, Saint-Etienne, est devenue une halle aux grains.

La première pierre du Saint-Bénigne actuel fut posée le 7 février 1281 ; le chœur était achevé en 1288 et la nef en 1300, mais les deux tours ne furent complétées que quelques années plus tard. Comme il arrive souvent, la partie la plus ancienne et de beaucoup la meilleure, le chœur de Saint-Bénigne, est d'une envolée superbe ; la nef vaut moins et la façade, y compris les tours, est d'un pauvre style. L'ensemble n'en est pas moins d'une belle masse, et, vu de loin, Saint-Bénigne émerge presque tout entier du fouillis des maisons écrasées à ses pieds. Le plan est fort simple : triple nef, sans chapelles latérales, transept ne débordant pas, sanctuaire polygonal, accosté de deux absides secondaires, mais dépourvu de déambulatoire. Il en résulte une impression austère ; point de ces percées variées qu'offrent les églises dont le plan est plus compliqué, et l'effet est encore accru par l'élancement des piliers qui reçoivent la naissance de la voûte à une hauteur beaucoup plus élevée que dans la plupart des églises du XIII^e siècle [2].

8. *Notre-Dame de Dijon.* — Le porche est du XIII^e siècle ; il a trois nefs et deux travées, et il est surmonté d'un double rang de seize arcades ogivales, à colonnettes très minces. Les nefs sont remarquables par la hardiesse des voûtes. Elle a été consacrée en 1331 et achevée en 1445.

9. *Saint-Nazaire de Carcassonne.* — La nef est du XI^e siècle ; les bas côtés, le transept, la chapelle et le chœur sont de la plus merveilleuse et de la plus légère architecture du XIV^e siècle [3].

10. *Saint-Etienne de Toulouse.* — La cathédrale de Toulouse pâlit à côté de Saint-Sernin, malgré la vaste ambition de ses fondateurs, qui avaient prétendu engager la lutte avec Amiens. Elle se compose de deux édifices juxtaposés sur deux axes différents : une nef unique des XII^e et XIII^e siècles et un chœur magnifique des XV^e et XVI^e siècles, qui offre trois nefs avec déambulatoire et chapelle absidale. La façade est du XV^e siècle [1].

11. *La cathédrale de Rodez.* — Commencée en 1277, elle vit ses travaux se poursuivre avec calme jusqu'à la Renaissance, qui toutefois laissa inachevées les deux tours occidentales, après les avoir comparées, dans une inscription, aux pyramides d'Egypte et aux plus célèbres merveilles de l'univers.

— La Gascogne n'est pas très loin ! [2]

12. *La cathédrale d'Albi.* — La première pierre de Sainte-Cécile fut posée en 1282 par le cardinal Bernard de Cortanet ; en 1383, un siècle après, le gros œuvre était terminé. La cathédrale d'Albi est le type des grandes églises en briques et à une seule nef ; en outre, son immense vaisseau de près de 20 mètres d'envergure, épaulé par les refends des chapelles latérales comme par des contreforts intérieurs, est un des plus fameux édifices élevés dans le Midi suivant les traditions romaines. A noter qu'elle fut une église-forteresse durant la terrible guerre des Albigeois.

L'extérieur est tout militaire par la forme des contreforts se dressant comme des tours de défense au flanc d'une enceinte, par les travées, semblables à des courtines couronnées de mâchicoulis, et par la tour occidentale qui est un véritable donjon [3].

13. *La cathédrale d'Orléans.* — Elle fut commencée en 1287 par l'évêque Gilles de Patay ; on alla lentement en besogne, car quand la B. Jeanne d'Arc vint, le 8 mai 1429, remercier Dieu à Sainte-Croix de la levée du siège d'Orléans, elle n'y put voir d'achevé que le chœur. Le reste fut terminé à diverses époques. Parmi les cathédrales de second rang brille Sainte-Croix d'Orléans, à la façade riche, originale, aux cinq nefs vastes, élégantes et régulières, à la luxuriante décoration extérieure. L'intérieur est peu marquant, mais vaste, le vaisseau mesurant 148 mètres [4].

14. *Le chœur de Saint-Ouen de Rouen.* — Il est du commencement du style rayonnant ; le reste de l'église appartient au XIV^e siècle. C'est un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe. Au

[1] J. Neuwirth, *Les trois gentilshommes de Prague et la flèche de la cathédrale de Strasbourg*, dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, janvier 1896. — Cloquet, p. 239-244.

[2] A. Perrault-Dabot, *L'art en Bourgogne*, p. 88. — A. Arnoult, *Journal des Arts*, n. 3, 1893. — Chabeuf, *Saint-Bénigne de Dijon*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, sept. 1895. — Cloquet, p. 206.

[3] Abel Fabre, *Le Mois litt.*, sept. 1909.

[1] J. de Lahondès, *L'église Saint-Etienne, cathédrale de Toulouse*, 1890. — Cloquet, p. 304. — L. Drouyn, *Variétés périgourdines*, 1878-1885.

[2] Anthyme Saint-Paul, *Hist. mon.*, p. 147.

[3] D'Aurica, *Recherches sur l'ancienne cathédrale d'Albi*, 1851. — H. Croze, *Répertoire archéologique du département du Tarn*, 1865. — Same, *Monographie de la cathédrale d'Albi*, 1863. — *Revue de l'Art chrétien*, 1893, p. 399 ; 1894, p. 87. — Cloquet, p. 188.

[4] T. Cochard, *La cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, 1890. — De Monteyremar, *Notice historique sur le Chapitre et l'église Sainte-Croix d'Orléans*, 1865. — Cloquet, p. 146. — Anthyme Saint-Paul, p. 146.

portail principal, entre deux tours élevées, il y a une façade richement ornée de sculptures et de nombreuses statues. L'intérieur est d'un aspect saisissant ; une partie se reflète dans un bénitier [1].

15. *La cathédrale de Metz.* — C'est un beau spécimen du style rayonnant greffé sur l'église antérieure. Commencée en 1399, elle ne fut terminée qu'en 1546. Sa grande nef peut être comptée au nombre des plus célèbres vaisseaux de France, avec ses sveltes verrières comprenant 4.000 mètres carrés de vitraux, qui abritent leurs triples lancettes sous des gâbles élégants, garnis de rosaces. Nulle part le flamboiement des verrières ne remplit de plus vastes espaces ; ce sont comme des murailles scintillantes, fleuries, où le soleil aurait immobilisé ses rayons. Dans peu de sanctuaires les colonnettes se groupent en faisceaux plus puissants et plus hardis ; Amiens et Beauvais à peu près seuls dépassent l'envolée des ogives aériennes parties à la conquête des cieux [2].

— N'y a-t-il aucune imperfection à signaler à Metz ?

— On reconnaît qu'elle a un défaut regrettable : le transept est trop rapproché du chœur.

16. *Les églises monastiques.* — Il est assez d'usage de caractériser artistiquement le XIIIe siècle par ses grandes cathédrales ; toutefois les cathédrales ne furent pas les seules constructions importantes entreprises durant cette période, et tout en restant, à une exception près, au-dessous de ces dernières, beaucoup d'églises monastiques furent réédifiées alors, presque toujours sans aucune nécessité matérielle, mais pour faire meilleure figure à côté de leurs nouvelles rivales.

— Quelle est l'exception à laquelle vous faites allusion ?

— C'est la basilique de Saint-Quentin, longue de 133 mètres, haute sous voûte de 36 mètres, avec ses deux transepts et qui dépasse les cathédrales de Noyon, de Soissons et de Laon, ses voisines.

Après elle, doit être citée la basilique de Saint-Denis, que saint Louis fit reconstruire à ses frais ; l'église et toute l'abbaye de Royaumont ; les églises d'Ourscamp, d'Eu, du Bec, de Fécamp, de Saint-Wandrille, de Bonneval, de Marmoutier, d'Orbais, de Mouzon, Saint-Laumer de Blois, Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, Saint-Nicaise de Reims ; les chœurs de Saint-Germain-des-Prés, de Jumièges, de Saint-Etienne de Caen, de Montiérender, de Saint-Remi de Reims, de Vézelay, etc. Saint-Nicaise de Reims dépassait toutes les cathédrales de son temps par la science et la subtilité déployées dans sa construction.

17. *Les églises paroissiales.* — Parmi les églises paroissiales construites avec le plus d'ampleur ou le plus de soin, il faut mentionner l'église Saint-Jacques de Dieppe et Saint-Urbain de Troyes, à laquelle s'applique aussi l'observation faite au sujet de Saint-Nicaise de Reims [1].

4° Le style gothique flamboyant (1400-1500)

I. Caractères généraux du style flamboyant. — 1° Le plan. — Il reste à peu près le même. On voit apparaître exceptionnellement chez les Ordres mendiants deux nefs dans l'église, par exemple chez les Jacobins de Toulouse.

2° Le triforium. — On réduit la hauteur proportionnelle des vides et, dans ce but, on supprime souvent la galerie du triforium, qui se confond avec la claire-voie.

3° Les contreforts. — Ils perdent leur aspect massif ; leurs sections, aux étages successifs, sont des carrés inscrits l'un dans l'autre, de manière à laisser à découvert des espaces triangulaires, amortis par des gâbles minuscules et de petits pinacles ; les arêtes alternent aux faces d'un étage à l'autre ; les faces sont ornées de fenestrages aveugles. Les arcs-boutants sont séparés de l'aqueduc qu'ils portent par une partie ajourée.

4° Les arcs. — On trace des arcs à quatre centres et des arcs en accolade ou surmontés d'accolades décoratives auxquels on donne les noms d'*anses de panier*, d'*accolades*, de *soufflets*, de *mouchettes*.

5° Les voutes. — Les nervures, ramifiées, prismatiques et peu saillantes, affectent les tracés les plus complexes. C'est au XVe siècle que règnent les voûtes à *liernes* et *tiercerons*, à compartiments formant des réseaux triangulaires complexes, les voûtes aux travées carrées et chevauchantes, croisées, les voûtes en étoile, à clefs multiples, les voûtes en éventail, etc. Les clefs se font importantes, elles s'allongent démesurément, deviennent pendantes et prennent la forme de stalactites suspendus à l'aide d'artifice de construction.

— Menaçant de tomber sur la tête des fidèles !

6° Les colonnes. — Le pilier est formé plutôt d'un faisceau de moulures prismatiques que d'un assemblage de colonnes engagées. Il en résulte que le chapiteau tend à disparaître, et les nervures se prolongent dans le pilier pour descendre jusqu'au sol.

Les bases, de plus en plus multipliées, menacent de devenir insignifiantes. Aussi l'architecte use-t-il d'un curieux artifice : de la base proprement dite et de la moulure du socle, il ne fait plus qu'un seul membre, si bien que la base, qui se développait primitivement dans le sens horizontal, s'étend tout en hauteur. Mais tant de bases minuscules finissent par être indistinctes ; on recourt à un nouvel expédient, qui est de les faire ressauter l'une sur l'autre en les posant à des niveaux différents.

[1] Brutails, *Précis*, p. 189.
[2] Augé de Lassus, *Journal de l'Art*, 10 août 1895. — Cloquet, p. 244.

[1] Anthyme Saint-Paul, p. 150. — L. Gonse, *Musée d'Art*, t. I, p. 82.

7° Les ouvertures. — Les fenêtres, les roses, les balustrades et toute la partie ajourée offrent des résilles flamboyantes. Un appareilleur de pierres imagina, vers la fin du xiv[e] siècle, de tracer deux demi-cercles en sens opposé sur les deux moitiés du diamètre d'une circonférence. En essayant cet exercice très simple de géométrie, vous comprenez que dès lors était découverte la flamme, c'est-à-dire cet élément essentiel du style tertiaire, cette figure géométrique, désormais le point de départ de tout fenestrage, ajouré ou aveugle. Supposez deux montants verticaux ou meneaux réunis au-dessus par une arcature ; rapprochez le pied des montants et substituez aux lignes droites des lignes ondulantes ; vous aurez la même flamme, cette figure géométrique qui porte en elle-même un élément funeste, un germe de mort, à savoir le principe de la contre-courbure, principe contre nature dans les tracés d'arceaux.

— Voilà l'explication de l'adjectif *flamboyant* donné à cette période du gothique.

II. Valeur du style flamboyant. — Le style flamboyant a été justement qualifié de style *de décadence*. Telle est l'habileté manuelle de l'appareilleur qu'il en vient à oublier les exigences de la matière, les règles imprescriptibles du bon sens et du bon goût. Il y a en toutes choses une limite qu'il ne faut pas dépasser. Les architectes du xv[e] siècle ne surent pas le comprendre ; ils voulurent renchérir sur leurs devanciers dans le sens de la souplesse et du mouvement des lignes ; ils arrivèrent aux formes tourmentées, aux courbes capricieuses qui, sous prétexte d'alléger, finirent au contraire par alourdir l'aspect général de la construction.

Toutefois, il ne faut pas méconnaître les qualités de grâce et de richesse que déploie cette brillante éclosion architecturale. « Le style flamboyant, remarque M. Gonse, a produit des œuvres d'un caractère vivace et original et je n'y découvre pas, pour ma part, les symptômes de fatigue et de découragement que les détracteurs de l'idée gothique se sont plu à y reconnaître [1]. »

III. Les principales églises du style flamboyant. — Il nous faut d'abord étudier sous quelles influences elles ont été construites.

I. Influence du pouvoir royal. — La disparition prématurée de Charles V fut une calamité publique ; l'unité française, reconquise par sa sagesse, allait traverser à nouveau les plus redoutables épreuves. Sans l'énergie de son second fils, le fameux duc d'Orléans, le dernier des grands ducs féodaux, sans la foi indomptable de Jeanne d'Arc, sans la diplomatie vigoureuse de Jacques Cœur, la France disparaissait de l'histoire. Durant cette période, l'architecture civile tend à prendre la première place. On a nommé le chef-d'œuvre qui caractérise cette époque : l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges. Ce n'est que quand le calme sera rétabli et la royauté remise en selle sous Louis XI, que l'architecture religieuse subira l'ultime transformation connue sous le nom de style flamboyant, où tout arrêt de l'œil est supprimé en faveur de la montée verticale des lignes.

C'est la fin du gothique. Les campagnes italiennes de Charles VIII et de Louis XII ouvrent les portes de la France au flot irrésistible des idées et des modes résultant des enseignements de l'humanisme et du retour à l'antique.

II. Concours du peuple. — Les mystiques abnégations qui avaient multiplié et peuplé les couvents, les enthousiasmes qui avaient armé les croisés, jeté les pèlerins sur toutes les routes du monde catholique et dressé des églises jusque dans les solitudes les plus écartées, faisaient place à une foi plus rassise et moins généreuse. Chacun ménageait ses forces et ses dons.

— Cependant la cathédrale était toujours le monument populaire, le *palladium* de la cité.

— Oui, et les cérémonies s'y déployaient avec pompe et s'y accompagnaient de divertissements profanes pour lesquels se passionnait la foule : danses liturgiques, fêtes de l'Ane, fêtes des fous, etc. ; mais les fidèles trouvèrent plus commode de laisser au clergé le soin d'assumer seul les dépenses.

III. Concours des évêques. — Les évêques préférèrent se construire des maisons somptueuses, y entretenir un luxe princier, ou vivre, si c'était possible, dans les cours des hauts barons et des rois. Si des cathédrales restèrent à moitié exécutées, comme celles d'Orléans et de Beauvais, si d'autres se terminèrent avec une lenteur trois fois séculaire qu'on a injustement reprochée aux architectes, comme celles de Tours, de Meaux, d'Arras, de Troyes et d'Auxerre, les grands coupables, ce furent encore les évêques indignes successeurs des prélats qui avaient eu pour collègues Maurice de Sully, Guillaume de Seignelay, Evrard de Fouilloy et Milon de Nanteuil [1].

IV. Notice sur les principales églises du style flamboyant. — 1. *La façade de la cathédrale de Rouen.* — Les décors du style flamboyant le plus raffiné se montrent dans la cathédrale de Rouen, bâtie en grande partie entre 1462 et 1496. Ils se révèlent notamment dans l'immense et richissime façade, vraie guipure de pierre tendue entre les deux tours, et dans la belle chapelle du chevet [2].

2. *La cathédrale de Toul.* — Le chœur et le transept remontent au xiii[e] siècle ; la nef est du xiv[e]. Elle fut achevée en 1496 par sa belle façade occidentale, œuvre de Jacquemin de Commercy. C'est

[1] Gonse, *Le Musée d'Art*, t. i, p. 84. — Brutails, *Précis*, p. 189. — Libonis, *Le style gothique*, p. 4-5. — Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle*, p. 82-84. — Mallet, *Cours*, t. i, p. 298. — Corblet, *Manuel*, p. 251. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 259-264.

[1] L. Gonse, *Le Musée d'Art*, t. i, p. 84. — Anthyme Saint-Paul, *Histoire mon.*, p. 146.

[2] J. Loth, *La cathédrale de Rouen*, 1879. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 264.

un des plus beaux édifices religieux de France, un chef-d'œuvre de légèreté [1].

3. *La cathédrale d'Auch.* — Commencée au XV^e^ et finie au XVI^e^ siècle, la cathédrale d'Auch offre un vaisseau imposant et harmonieux [2].

4. *La cathédrale de Nantes.* — Commencée en 1434 et encore inachevée, cette église n'a que quarante mètres de longueur; elle doit en avoir cent-deux quand elle sera finie. Le chœur roman est destiné à disparaître. Saint-Pierre de Nantes a des proportions peu heureuses, mais offre deux jolies tours aux flèches pyramidales en pierre [3].

5. *La cathédrale de Vannes.* — Saint-Pierre de Vannes, reconstruit au XIII^e^ et au XV^e^ siècle, ne fut terminé qu'au XVII^e^ siècle. La grande nef appartient au style ogival flamboyant et décadent, et le chœur, du XVII^e^ siècle, attriste l'œil par la pauvreté de son architecture. Même dans sa forme la moins pure, le style gothique écrase ici le style classique de toute sa supériorité [4].

6. *L'église Saint-Jean de Chaumont* (Haute-Marne). — Bâtie du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, elle porte des traces de chaque époque. Les chapelles des collatéraux sont du XV^e^ siècle et du style flamboyant.

7. *Les églises rurales.* — Le porche et deux fenêtres de l'église de Pouilly (Hte-Marne) sont du flamboyant le plus pur. Il faut citer aussi, parmi les églises rurales de la Haute-Marne, celles de Fresnoy, de Colombey-les-Choiseul, de Ravennefontaine, de Merrey, de Choiseul, etc. ; le chœur des églises de Lécourt, Montigny-le-Roi, Maizières-sur-Amance, Laferté-sur-Amance, Anrosey, etc.

— La Haute-Marne est riche en églises du style flamboyant.

III. — FIN DU STYLE GOTHIQUE FRANÇAIS

Pourquoi et comment a fini le style gothique : telles sont les deux questions que nous allons étudier.

I. Motifs de la disparition du style gothique. — 1° *La passion pour la Renaissance païenne.* — Au commencement du XVI^e^ siècle, on se piquait en France de ne trouver la perfection que dans les monuments de la Rome antique ou moderne. Cette préférence pour les arts et les artistes étrangers, et surtout italiens, nous était venue avec la protection accordée par la cour, en particulier par la cour de Marie de Médicis, à tout ce qui venait d'outremonts. L'oubli d'un passé si plein d'enseignements était bien complet alors, puisque Bossuet lui-même ne trouvait que des expressions de dédain pour notre ancienne architecture religieuse et n'en comprenait ni le sens, ni l'esprit.

2° *La diminution de la foi.* — Elle commençait à s'en aller et emportait avec elle l'esprit et le secret de l'art chrétien : on ne devait plus faire désormais que des imitations. En vain cherchait-on à améliorer, à corriger le style national sur son déclin ; ce n'était pas une simple transformation qui s'opérait, cette fois, c'était une *révolution*, et cette révolution qui ressuscitait la société païenne dans les arts comme dans la société s'appelait *Renaissance*. Il est permis de vanter l'heureuse influence de la Renaissance classique sur certains arts, comme la sculpture, et même sur certaines branches de l'architecture, comme la construction des châteaux ; mais on ne saurait en faire autant lorsqu'on parle de l'architecture sacrée. Les châteaux de cette période sont assurément des monuments splendides : mais c'est là précisément ce qui fait toucher du doigt la profonde différence des deux époques. Les chrétiens des temps modernes, princes ou particuliers, ont songé avant tout à se bien loger, à se créer des palais somptueux, des hôtels confortables. Ceux du moyen âge n'ont point orné leurs demeures des plus belles inventions de leur génie : ils ont réservé celles-ci à Dieu ; ils ont semé tous leurs trésors dans le lieu de son séjour, aussi prodigue envers lui qu'ils étaient parcimonieux pour eux-mêmes.

II. Mode de disparition. — L'esprit gothique ne céda pas sans résistance au goût nouveau et le style gothique ne prit pas fin subitement. Alors que, dans l'architecture civile surtout, les formes nouvelles de la Renaissance étaient en honneur, des constructeurs d'églises restaient fidèles aux traditions nationales. Martin Cambiche fut de ces derniers ; il terminait le transept nord de la cathédrale de Beauvais en 1537. En plein Paris, la tour gothique Saint-Jacques fut élevée de 1508 à 1522 On cite des productions gothiques attardées au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

L'architecture de la Renaissance elle-même recueillit en grande partie les formules gothiques. A Saint-Eustache de Paris, qui fut commencé en 1532 par Pierre Lemercier, on retrouve, sous la décoration empruntée à l'antiquité, l'ossature gothique : croisée d'ogives et arcs boutants.

Enfin le parti architectural, plan et élévation, subsista. Les architectes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles s'en tinrent au programme dont les architectes romans avaient en vain poursuivi la réalisation : construire des églises voûtées à bas côtés et dont la grande nef est directement éclairée. Dans ce sens, même les plus lourdes églises du style jésuite sont l'expression disgracieuse de la pensée gothique [1].

— Cette influence persistante s'explique par le long règne du gothique.

[1] Grille de Beuzelin, *Statistique monumentale, Nancy, Toul*, 1837. — Guillaume L., *La cathédrale de Toul*, 1863. — Cloquet, p. 302.
[2] Caneto, *Monographie de Sainte-Marie d'Auch*, 1860.
[3] Benoist, *Nantes et la Loire-Inférieure*, 1850. — Cloquet, p. 304.
[4] Cloquet, p. 302.

[1] Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'arch.*, t. I, p. 240. — Enlard, *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 450. — Brutails, *Précis*, p. 191. — L. Gonse, *Le Musée d'art*, t. I, p. 85. — Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle*, p. 85. — Mallet, *Cours*, t. I, p. 217.

§ 4. — Le style gothique ou ogival au point de vue esthétique

— Comme tous les styles, le gothique a eu ses ennemis et ses admirateurs.

I. Ennemis. — Depuis la Renaissance jusqu'à l'époque romantique, l'art gothique était tombé dans un véritable discrédit et comme dans une sorte de mépris chez nous.

— Quels sont les reproches qu'on lui adressait ?

1° *Les arcs-boutants.* — On reproche à l'art gothique d'avoir recouru à l'arc-boutant, que n'a pas connu l'antiquité. C'est injuste ; l'architecte grec et le maître d'œuvre gothique n'ont pas le même programme ni les mêmes moyens : l'un dispose de superbes blocs de marbre et ne doit produire que des édifices de dimensions médiocres, qu'il n'est pas même tenu de couvrir ; à l'autre, qui n'a que des matériaux ordinaires, on demande de construire de très grandes églises, abritées sous des voûtes de pierre. Les termes du problème sont différents et il serait parfaitement absurde d'exiger que les solutions fussent identiques.

2° *Défaut d'harmonie et de sérénité du temple grec.* — Que le temple grec soit *à certains égards* supérieur, c'est indéniable. Par contre, au point de vue de la science constructive, le Parthénon comparé à la cathédrale d'Amiens n'est qu'un jeu d'enfant.

A un point de vue plus pratique, cet art est encore digne d'admiration. Aucune architecture n'a plus heureusement utilisé les ressources dont elle disposait ; aucune architecture n'a autant réduit les pleins, qui coûtent, au profit des vides, qui servent. A Notre-Dame de Paris, les pleins n'atteignent pas le septième du volume total ; dans la basilique, si vantée, de Saint-Pierre de Rome, ils dépassent le quart.

Et même, comme esthétique, la cathédrale l'emporte certainement sur le temple grec : elle a plus d'imprévu, de mouvement et de vie. Pour nous en tenir à un détail, la collection des chapiteaux à crochets est autrement attachante que la monotone série des chapiteaux doriques, ioniques ou corinthiens.

Enfin, l'ensemble de l'édifice, la profondeur de ses perspectives mystérieuses, la hauteur de ses vaisseaux, le flamboiement de ses verrières, produisent une impression d'art incomparable. L'un des hommes les plus sceptiques de la Renaissance nous apprend qu'il ne mettait pas le pied sur le seuil d'une cathédrale sans que courût en lui un frisson de religieux respect. Combien plus vivement l'église gothique devait émouvoir ces générations croyantes, qui déchiffraient avec une curiosité passionnée les poèmes de pierre des façades et qui croyaient voir les saints des vitraux descendre dans un rayon de lumière !

— Quelle est, à votre avis, la plus belle des cathédrales gothiques ?

— Chacune de ces vastes créations a ses beautés propres, son individualité, et les préférences, en matière si complexe, sont affaires de goût et de tempérament. Paris et Reims ont la splendeur de leurs façades, leurs merveilleuses sculptures ; Amiens et Bourges, leurs nefs sans pareilles ; Bourges encore, sa crypte unique ; Chartres, ses vitraux, ses porches et l'extrême originalité de ses clochers, tous ses détails ; Rouen, l'immense variété de ses dispositions accessoires ; le Mans, son chœur prodigieux ; Coutances, l'unité de son jet et cette lanterne hardie que Vauban lui-même ne se lassait pas d'admirer. De tout cela, l'esprit peut composer la cathédrale idéale, que ni le temps ni les ressources n'ont permis de réaliser entièrement.

II. Admirateurs. — Le XIXe siècle, si tourmenté, si inquiet, si rénovateur, si fier de son progrès scientifique et de ses découvertes, est revenu aux formules gothiques comme à des œuvres de raison, comme au symbole effectif de la patrie. Leur renommée, longtemps obscurcie, éclate plus brillante que jamais à tous les yeux.

1° *Emeric David.* — « L'architecture des églises françaises des XIIIe, XIVe et XVe siècles, dit cet auteur, fut une véritable création, grande, audacieuse, profondément calculée, et dont aucun peuple, aucun temps n'avait offert d'exemple [1]. »

2° *Vitet.* — « A notre avis, dit le savant critique, l'architecture du XIIIe et du XIVe siècle possède un système de proportions, un système de construction, un système d'ornementation : systèmes qui lui sont propres, qui constituent son originalité et qui la rendent essentiellement distincte, non seulement de l'architecture antique, mais de tous les modes de bâtir employés successivement à d'autres époques du moyen âge [2]. »

3° *Brutails.* — « Ayons l'esprit assez large, remarque-t-il avec beaucoup de sens, pour comprendre et admirer le beau partout où il se trouve, et, sans nous attarder à rechercher s'il faut mettre l'art grec au dessus du gothique ou réciproquement, sachons reconnaître que l'un et l'autre méritent la plus grande place parmi les créations qui ont le plus honoré l'humanité [3]. »

— L'observation de Brutails vaut son poids d'or.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le n° 19 des *Acta Apostolicæ Sedis* (10 octobre) contient six Lettres de Pie X, une déclaration de la Consistoriale, un décret de la S. C. des Rites et trois décisions de la Rote.

Lettres de S. S. Pie X

1° 9 septembre 1910. — Lettre au Chapitre et au clergé de Plaisance les remerciant de leur témoignage de filial attachement au Saint-Père.

[1] *Hist. litt. de la France*, t. XIX, p. 71.
[2] *Monographie de Notre-Dame de Noyon*, p. 30.
[3] *Précis*, p. 200. — Mallet, *Cours*, t. I, p. 214. — Lecoy de la Marche, *Le treizième siècle*, p. 56. — L. Gonse, *Le Musée d'art*, t. I, p. 80.

2° 10 septembre. — Lettre à l'évêque et au clergé d'Adria (Italie) sur le même sujet.

3° 10 septembre. — Lettre à l'évêque d'Aoste sur le même sujet.

4° 11 septembre. — Lettre à l'épiscopat Suisse après le Congrès de Lugano.

5° 12 septembre. — Lettre au cardinal Cavallari, patriarche de Venise, après la retraite ecclésiastique.

6° 15 septembre. — Lettre à M. Gaspard Decurtins, de Fribourg (Suisse), le remerciant de ses études sur le *modernisme littéraire*[1] :

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem. — Tuum opus de modernismo litterario, firmissimis argumentis et magna disserendi subtilitate conscriptum, haud studiose minus quam jucunde perlegimus. In eo enim, qualem antea, te præbes fidelissimum Ecclesiæ filium ac defensorem strenuum, dignum propterea quem, sicut illustris Decessor Noster, ita et Nos peculiari existimatione ac benevolentia prosequamur. Dudum quidem animadvertimus, multiplici sub forma se occulentem modernismum in litteras irrepsisse, nec solum in fabulas, quas romanenses appellant aliave narrationum genera, verum etiam in sermones, qui in criticorum arte versantur. Novum hoc propagandi erroris adminiculum, mentita specie tractandi litteras de iisque judicandi, in dies evulgatius, eoque periculosius quo simulatum callidius et ad virus diffundendum expeditius, acerbum Nobis dolorem attulit. Ea namque agendi ratio declarat, fidei ac disciplinæ catholicæ adversarios nihil intentatum relinquere ut deploranda consilia sua ad exitum perducant. Hæc nempe causa est quamobrem, post editas encyclicas Litteras Nostras *Pascendi*, quæ modernismum philosophicum ac theologicum directo percellebant, transversæ sint initæ viæ ad exitiosos illos errores longe lateque proferendos. Magnam enim, ut egregie tu disseris, in artibus et litteris vim sitam esse animadverterunt ad hanc novam dimicationem, maxime vero in romanensibus aliisve fabulis. Hinc mira illa librorum id genus colluvies, pluribus linguis redditorum, quibus propositum est humanitatem inimicorum Ecclesiæ summis laudibus efferre ; nostrorum studia et scripta commiserari, deridere, quasi longe inferiora ; fatuam quandam religionem et commenticiam recti pulchrique formam, quam *Idealismum* dicunt, perpetuo celebrare, suo cujusque sensu duce ac magistro, rejecta quavis disciplinæ norma et freno quovis legitimæ auctoritatis excusso ; implicite saltem promovere inductam illam philosophandi rationem, a qua, velut a fonte, singuli errores derivantur, quæ absolutam veritatem cognosci posse negat, omnemque religionem nihil aliud esse contendit, nisi inchoatam quandam formam eamque mutabilem, hoc uno utilem homini, quod ejus animum expleat in ea pronum quæ naturam excedunt. Hæc omnia quam falsa sint atque improbanda facile intellectu est. Primum enim, non fictam catholicæ Ecclesiæ historiam perlegenti patebit, hanc omnis humanitatis matrem et altricem fuisse, nulla cultus parte seclusa, Romanosque Pontifices ejusdem tuendæ vindicandæ auctores impigros extitisse. Quod vero pertinet ad novissima de religione judicia, quibus modernistæ conantur evincere, nihil aliud esse religionem quam insitum unicuique sensum rerum cælestium, cui minime res ipsa respondeat, Nos quidem refellimus jam atque damnavimus errorem funestissimum, quo fatalis via sternitur ad veri nominis despicientiam incuriamque rerum ad religionem spectantium quam *indifferentismum* vocant ; vix dissimulatam fucatis verbis a rhetorum officina petitis. Hæc lenocinia atque hæ simulationes ingenii ad inventionem excolendi et critices artis exercendæ, quæ mire inserviunt erroribus disseminandis aut facilius divulgandis, hæc pompa sententiarum ad incautos lectores decipiendos, existimari debent uti arma omnium funestissima ad falsi tutelam et ad oppugnationem veri. Oportet igitur omnes, quicumque haud inani gloriantur nomine catholicorum, insidias hasce denuntient repellantque viriliter. Qua in re nemo sane poterit melius ferre suppetias quam juventutis institutores et auctores operum edendorum. Campus enim his patet latissimus, in quo possint subtile judicium atque elegans, idemque plane catholicum, in animis adulescentium inserere, proposito exemplo scriptorum qui ex eo numero immortalem sibi famam pepererunt ; aut causam litterarum a catholico sensu prodeuntium suscipere contra novissimum agmen iniquo animo scriptitantium ; aut, si cui Deus hanc facultatem concesserit, addere se scriptorum numero probe de religione sentientium. Hujus navitatis exemplum, quod ipse, dilecte Fili, præbuisti nobilissimum, incitamento sit ceteris. Nobis gratissimum est præclaram operam tuam pro Christo et Ecclesia impensam, excellens ingenium exquisitamque doctrinam, in obsequium veritatis collata contra erroris astutiam, publica laude honestare. Cælestis autem pignus mercedis, eademque excitatrix ad continuanda prælia Domini, sit Apostolica Benedictio, quam tibi, dilecte Fili, paterno animo effusoque impertimus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum die XV mensis Septembris, anno MDCCCCX, Pontificatus Nostri octavo.

PIUS PP. X.

S. C. Consistoriale

25 septembre 1910.

***Déclarations sur le Motu proprio* Sacrorum Antistitum *du 1er septembre 1910 contre le Modernisme*[1].**

Propositis ad hanc Sacram Congregationem quæ sequuntur dubiis circa Motum proprium *Sacrorum Antistitum*, datum die prima mensis hujus :

I. An præceptum quod nemo theologiæ laurea sit donandus, nisi prius in philosophicis disciplinis lauream obtinuerit, vel saltem de curriculo in philosophia scholastica absoluto certum præbuerit testimonium, stricte sit observandum ?

II. An præscriptio *Consilium vigilantiæ* altero quoque mense congregandi sit item stricte intelligenda ?

III. An tamen ii, qui *Consilium vigilantiæ* constituunt, si longe distent a civitate episcopali et legitime impediti sint ab interveniendo, possint, adducta causa impedimenti, scripto transmittere relationem suam ?

IV. An prohibitio alumnis in seminariis et ecclesiasticis collegiis facta legendi diaria quævis et commentaria quantumvis optima etiam ad ju-

[1] Il s'agit de deux lettres, publiées récemment dans les *Cahiers contemporains* (reproduites dans les *Questions Actuelles* des 1er et 8 octobre). L'auteur y examine deux cas concrets de modernisme littéraire, le *Jesse und Maria* de la baronne de Handel-Mazzetti, et les *Sendlige von Voghera* d'Ilse de Stach. — Dans une lettre ouverte, la baronne a déclaré son absolue obéissance aux directions exprimées par le Saint-Père dans sa lettre à M. Decurtins.

[1] Tous ceux de nos lecteurs qui sont confesseurs, prédicateurs ou curés, sont atteints par le § VII du présent décret.

venes regulares in monasteriis et in congregationibus studiis operam dantes extendatur ?

V. An *quotannis* doctores in seminariis teneantur textum, quem sibi quisque in docendo proposuerit, vel tractandas quæstiones, sive theses, Episcopis exhibere, et ineunte anno jusjurandum dare ?

VI. An idem quotannis præstare debeant suis moderatoribus doctores seu lectores in Ordinibus religiosis ante auspicandas prælectiones ?

VII. An ad jusjurandum præstandum teneantur confessarii et sacri concionatores jamdudum adprobati, et parochi, beneficiarii atque canonici in possessione beneficii, nec non officiales omnes in curiis episcopalibus et romanis congregationibus vel tribunalibus, religiosarumque familiarum et congregationum moderatores, qui in præsenti sunt in officio ?

VIII. An in casibus particularibus, data justa causa, Episcopi et Moderatores ordinum et congregationum religiosarum delegare possint ad recipiendum juramentum sacerdotem aliquem sive sæcularem sive regularem in aliqua dignitate vel officio constitutum ?

IX. An ad Sanctum Officium sint deferendi non solum qui jusjurandum violaverint, sed etiam qui jurisjurandi formulam subscribere renuerint ?

X. An Episcopi et Moderatores regularium possint commendationis litteras absque nota concedere suis subditis, qui alicubi a prædicatione fuerint prohibiti ?

XI. An invitari possint sacri oratores, qui in aliquo loco ab Episcopis fuerint improbati ?

SSmus Dominus Noster in audientia die 24 hujus mensis Emo Cardinali Secretario Sacræ Congregationis Consistorialis concessa respondendum mandavit :

Ad I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX affirmative ; — ad X et XI negative.

Jussit porro omnes vocatos jurijurando obligari infra diem 31 decembris hujus anni.

Quoad VII vero dubium SSmus benigne indulsit, ut in locis a residentia Episcopi dissitis parochi, confessarii et doctores formulam jurisjurandi ad eosdem missam et præcognitam vel una simul cum vicariis foraneis vel etiam quisque singillatim proprio nomine signent, itemque beneficiarii in collegiatis ecclesiis, nec non religiosi in conventibus cum eorumdem Superioribus.

Datum Romæ, ex ædibus Sacræ Congregationis Consistorialis, die 25 septembris 1910.

C. Card. De Lai, *Secretarius*.
Scipio Tecchi, *Adsessor*.

S. C. des Rites

24 août 1910. — *Lucen.* (Lugo, Espagne). — Décret pour l'introduction de la cause de béatification du V. Joseph de Carabantes, prêtre Capucin, missionnaire (1628-1694).

S. Rote Romaine

1° 23 mai 1910. — *Cologne* et *Münster*. — Très longue affaire (22 pages) de privation de paroisse et de suspense *a divinis*.

2° 10 juin 1910. — *Lesina* (Dalmatie). — Confirmation en appel d'un jugement de la Rote du 27 juillet 1909. (*Ami* 1909, p. 926).

3° 6 août 1910. — *Milan*. — Confirmation en appel d'un jugement (23 février 1910) de nullité de mariage clandestin *propter defectum parochi proprii*. (*Ami*, p. 357).

L' « AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

La Guerre de 1870. *Causes et responsabilités*, par Henri Welschinger, de l'Institut. — 2 vol. in-8 de xx-390 et 424 p., 15 fr. — Paris, Plon.

Les Routes, par le vicomte E. M. de Vogüé, de l'Acad. fr. In-16 de LXII-261 p., 3 fr. 50. — **Les commencements de l'Indépendance bulgare** *et le prince Alexandre*, par E. Queillé. In-8 de XXVII-440 p., 6 fr. — **Les Jardins de l'Histoire,** par Em. Gebhart, de l'Acad. fr. In-16 de VI-292 p., 3 fr. 50. — Paris, Bloud.

I. — Le nom de M. Welschinger et le titre même de son livre suffisent à recommander l'œuvre à tout lecteur français, et même allemand. M. Welschinger, qui est alsacien et pour qui cette guerre a été la cause de la plus cuisante et de la plus inguérissable douleur de sa vie, ne se pique certes pas d'impartialité et déclare hautement, dans sa préface, que c'est par patriotisme qu'il écrit, pour éclairer son pays, pour prévenir le retour d'un aveuglement pareil à l'aveuglement qui sévit sur notre pays en juillet 1870 et au cours déjà des années précédentes. Mais le patriotisme ne l'aveugle pas, lui ; et il continue à se révéler, — dans ce nouvel ouvrage comme dans ceux qu'il a publiés antérieurement et qui étaient pour la plupart consacrés à des chapitres de l'histoire du Premier Empire, — il reste donc, ici comme toujours, le plus loyal et le plus probe des historiens, l'une de nos plus sympathiques physionomies d'écrivain et de chrétien.

Et, ici comme toujours, la même documentation aussi minutieuse qu'abondante. Il a été attaché aux Archives du Corps législatif de 1868 à 1870, puis secrétaire-archiviste à l'Assemblée nationale de 1871 à 1876 ; il a suivi toutes les séances parlementaires et noté les principaux incidents historiques ; il a pu dépouiller et étudier tous les papiers, dépêches, rapports et notes de guerre de 1870. Il a tout mis à profit, et a pu même, avec l'autorisation voulue, reproduire ici un certain nombre de pièces d'une importance capitale.

On dit même que c'est l'apparition du livre de M. Welschinger, en juin de cette année, qui a fait hâter, pour le 25 juillet suivant, la mise en vente du premier volume du Recueil de documents publiés par notre Ministère des Affaires Etrangères sur les origines diplomatiques de la guerre franco-allemande [1]. L'œuvre officielle sera de très longue haleine et reprend les choses dès 1863, la vraie année « fatale », dit-elle, celle qui a précédé l'éclat de la guerre des duchés de l'Elbe, alors qu'il dépendait encore de la France que la question danoise ne devînt pas la question allemande (la Commission officielle eût pu remonter plus haut encore, jusqu'à la guerre d'Italie, en 1859, et à la forma-

[1] Cette publication officielle est intitulée *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*. Elle est faite sous la haute direction de M. Joseph Reinach (assisté de M. Aulard et de M. Emile Bourgeois, professeur à la Sorbonne, moins illustre que M. Aulard mais qui mériterait de l'être autant, s'il n'était, pour cela, que d'être anticlérical). L'édition en est confiée à Paris à un libraire allemand fraîchement naturalisé, qui annonce, dans ses prospectus, que la vente pour l'Europe est réservée à une maison de Berlin. — Deux volumes ont paru de ce Recueil ; ils vont du 29 décembre 1863 au 9 mai 1864 : on voit qu'ils seront suivis de beaucoup d'autres.

tion de cette unité italienne qui annonçait l'unité allemande, — ou plus haut encore, jusqu'à la participation du Piémont à la guerre de Crimée en 1854, jusqu'aux négociations qui permirent à Cavour d'envoyer en Crimée une brigade italienne dont personne n'avait besoin, et de faire figurer, à ce titre, le Piémont au Congrès de Paris de 1856).

M. Welschinger ne remonte point si haut ; et, après quelques pages rapides, mais faites de citations effroyablement expressives touchant les années écoulées entre Sadowa et 1870, il entre *in medias res* et nous raconte en détail, dans les 200 premières pages de son tome I, les événements diplomatiques de la première quinzaine de juillet 1870, de la déclaration du 6 juillet au vote du 15 ; un chapitre ensuite sur « les alliances en 1870 » ; puis l'histoire diplomatique de la guerre et la libération du territoire ; — et, pour terminer, une série de XXXIX pièces justificatives dont la lecture est plus palpitante que ne saurait l'être aucun récit. — Au t. I, p. 332, la carte officielle des primitives exigences territoriales du vainqueur, qui comprenaient Longwy, Longuyon, Briey, Nancy, Lunéville, Saint-Dié, Lure, Montbéliard et Belfort. — M. Welschinger sait que nous ne partageons pas son indulgence pour M. Thiers, ni non plus sa sévérité pour M. Ollivier, du moins à la veille de la guerre : les vues politiques de M. Ollivier au lendemain de Sadowa et dans les années suivantes furent détestables ; mais, au moment décisif, du 6 au 15 juillet 1870, il semble bien qu'il a fait le possible pour éviter la rupture. Mais le possible, pour lui, se réduisit à peu de chose : les vrais responsables, en ces journées, c'est l'Empereur, — et l'Impératrice. Et d'ailleurs, c'est un fait aujourd'hui connu universellement, que, tout le long du Second Empire, la diplomatie française officielle a été contrecarrée par la diplomatie occulte du Souverain. Le Souverain a eu à son service d'excellents diplomates ; mais il a constamment ruiné leurs efforts par des confidents chargés de missions secrètes. Il y a eu, sous Napoléon III, le « Secret de l'Empereur », comme il y avait eu, sous Louis XV, le « Secret du Roi », avec cette différence que, sous Louis XV, c'est la diplomatie officielle qui était aveugle et le roi qui faisait preuve d'une admirable clairvoyance, tandis que, sous Napoléon III, ce fut l'inverse.

Ah ! quelles pages ! et quelles gens que ces professeurs teutons qui écrivent cyniquement : « Bénie soit la main qui a falsifié la dépêche d'Ems ! », et qui ensuite prétendent que ce n'est pas de « falsification » qu'il faut parler, mais de « rédaction » ! Voilà : Abeken, de son cabinet d'Ems, n'avait pu écrire qu'une *Ur-depesche* (ou « dépêche primitive », « brouillon de dépêche » : ils sont très forts sur tous ces *Ur* et en font une consommation formidable dans leurs élucubrations critiques : *Urevangelium, Urgeschichte, Urtext*, etc.) : il fallait que cela fût ensuite « rédigé », *redigirt*, que cela devînt une « *Redaktion* ». Avec quel cinglant mépris M. Welschinger (lettre du 22 juillet) riposte aux plaintes du docteur berlinois Hans Delbrück, en empruntant le langage d'un des plus spirituels compatriotes du docteur offensé : — « *Fälschen ! — plum Sprack ! — man nennt das, redigiren !* Falsifier ! quel grossier langage ! Cela s'appelle : rédiger ! » — Ah ! que tout ceci est bien *urdeutsch*, ou *kerndeutsch*, ou *stockpreussisch*, si vous aimez mieux !

II. — *Les Routes :* recueil des derniers articles de feu M. de Vogüé. Vogüé n'était pas un journaliste de profession, et jamais directeur de journal n'a attendu de lui de la « copie » à jour fixe ; mais, quand un « spectacle contemporain » venait frapper et mettre en émoi cet homme devant qui tant de spectacles antiques ou modernes s'étaient déroulés sur toutes les routes de l'histoire ou de l'espace, alors, quelle évocation ! quelle interprétation du présent par le passé ! quelle grandiose philosophie de l'histoire !

Visions d'Orient : Stamboul et Salonique, Karnak, Eléphantine, la Tauride, Gogol à Moscou ; — visions françaises : la crise méridionale, le sacre de Reims ; — hommes d'Etat et hommes de lettres : Constantin Nigra, Pobédonostzef, Ignatiev, le baron d'Æhrenthal, Tolstoï, Taine, Albert Sorel, Brunetière, Galliffet, etc. — Parmi ceux de ces articles dont le don prophétique l'a le plus frappé, M. d'Haussonville, dans la belle préface qui ouvre ce recueil, signale les pages où Vogüé, le lendemain même de l'arrivée de M. d'Æhrenthal au pouvoir (novembre 1906), prédit à l'Autriche, sous cet homme d'Etat, des destinées nouvelles et enfin glorieuses. Sans doute ; et cet article de Vogüé fut très remarqué quand il parut dans les *Débats*. Mais Vogüé, ce jour-là, décernait de plus à son ex-collègue en diplomatie un brevet de loyauté qui ne fut jamais moins mérité : la félonie de M. d'Æhrenthal, au cours de la crise orientale de 1908-1909, a dépassé ce que l'Europe s'était habituée à subir même d'un Bismarck : Bismarck avait au moins quelques accès de franchise brutale, et Bismarck courait au moins des risques de guerres : guerres scélérates, soit, mais risques tout de même pour le fauve qui les déclarait ; — l'autre a tout fait à la dérobée, sans crier gare, stupéfiant même le monde des chancelleries par des procédés jusque-là inouïs.

M. d'Haussonville, dans sa préface (p. LIV), rappelle un mot du défunt exprimant sa volonté suprême d'avoir des funérailles simples : — « Je ne veux, écrit Vogüé dans son testament, que les prières de *notre* Eglise catholique. »

III. — On a beaucoup parlé Bulgarie chez nous à propos de la récente visite du roi Ferdinand à Paris ; et le volume de M. Queillé y gagne une apparence d'actualité qui ne peut qu'aider à son succès, à condition qu'on se rappelle que ce n'est qu'une apparence : ces pages remontent à près de trente ans en arrière, aux « commencements de l'indépendance bulgare » au lendemain du traité de San Stefano et du Congrès de Berlin.

Tout était à organiser en Bulgarie. M. Queillé, un de nos inspecteurs généraux des finances, fut prêté par le gouvernement français au jeune prince Alexandre pour organiser les finances à Sofia. Il y séjourna de 1881 à 1884. Il vit beaucoup de choses : la finance n'ouvre-t-elle pas toutes les portes ? Et comme c'était un homme d'un caractère aussi sûr que son esprit était pénétrant, on s'ouvrit beaucoup à lui. Il rédigea un journal, pour lui-même seulement, car rien n'était plus éloigné de sa pensée que d'écrire un jour un livre de politique ou d'histoire. — Plus tard, ces années-ci, au cours de conversations avec M. Etienne Lamy, un ami de vieille date, il fit allusion à ce journal, dont nul ne soupçonnait l'existence : M. Et. Lamy voulut le voir ; il en publia les bonnes pages dans le *Correspondant*, et aujourd'hui c'est l'œuvre tout entière qui se présente à nous avec une préface magistrale de l'éminent académicien.

La leçon de ce volume, c'est de nous exposer les causes de la chute de l'influence russe en Bulgarie : causes qui se ramènent à une seule, l'égoïsme russe, l'ingérence insupportable du protecteur dans les affaires du protégé. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé, non pas seulement en Bulgarie, mais aussi en Grèce, en Roumanie, en Serbie, chez tous ces petits peuples qui, d'abord clients de la Russie, sont passés, tout comme la Bulgarie, de l'intimité au détachement.

Or, — en ce qui touche la Bulgarie, — « nulle part, je crois, dit M. Lamy, cette ascension et ce déclin de l'influence russe n'ont été expliqués avec la sincérité, la logique et les preuves qui remplissent le livre de M. Queillé. Cet abrégé de *Grandeur et Décadence*, à l'usage des Balkans, ne permet plus d'admettre que la mésaventure de l'empire (russe) dans la principauté (bulgare) fut fortuite et bénigne comme sont les accès ordinaires d'exigence chez les bienfaiteurs et de lassitude chez les obligés... En montrant dans le détail les procédés russes, M. Queillé a justifié le désenchantement de tous les peuples vassaux et montré ce qu'avait de durable cette loi de désaffection. » — Puis, après que ces peuples eurent semblé d'abord destinés à être des satellites russes, un grand effort a commencé pour qu'ils devinssent des satellites autrichiens. Ne serait-il pas beaucoup mieux qu'au lieu de choisir entre deux dominations, les Slaves des Balkans maintinssent en équilibre la Russie et l'Autriche, et restassent libres ?

Ceci c'est le secret de l'avenir. Mais, en attendant, la leçon de morale politique qui se dégage des remarques de M. Queillé reste très utile à méditer pour tant de « protecteurs » trop enclins à mal entendre leur « protectorat. »

IV. — *Jardins de l'Histoire :* seconde série des Mélanges posthumes de Gebhart... C'est du Gebhart toujours, et c'est d'un art achevé. Mais ce ne sont plus les jardins de l'Hymette, ni les prairies de la Légende dorée, ni les fleurs douces de l' « Italie mystique ». « Fleurs du mal » plutôt, fleurs empoisonnées, fleurs sanglantes : — Théodora ; — drames byzantins du Xe siècle ; grandes âmes byzantines du type de ce Basile II dit *le Bulgaroctone*, qui, ayant fait prisonniers de guerre 15.000 Bulgares, leur fit crever les yeux, n'en épargnant que cent cinquante, chargés de reconduire les misérables à leur pays ; — Matines de Bruges (1302), sur le même mode liturgique que vingt ans auparavant les Vêpres de Sicile, et, à Bruges comme à Palerme, parmi des flots de sang français ; — « Odyssée sanglante » des Almugaraves ou Routiers catalans en Orient (1302-1311) ; — Un évêque satanique au XIVe siècle, ou procès de Guichard de Troyes sous Clément V le premier pape d'Avignon ; — grandes misères de la France au XIVe siècle ; la folie du roi Charles VI ; l'Italie du XVe siècle ; la Phèdre italienne, ou l'alliance d'une Malatesta et d'un d'Este ; l'Arétin ; Lorenzaccio ; Renée de France duchesse de Ferrare ; grands brigands vénitiens ; prisons de Mantoue au temps jadis ; procès de sorcellerie aux XVIe et XVIIe siècles ; vieille médecine ; figures de Jacobins ; etc., etc.

En vérité, ce sont là évocations superbes, mais non point lectures pour nerfs faibles ou âmes candides.

Au couchant de la monarchie. *Louis XVI et Turgot (1774-1776)*, par le marquis de Ségur, de l'Acad. fr. — In-8 de x-372 p., avec portrait de Turgot, en héliogravure, 7 f. 50. — Paris, Calmann-Lévy.

Un défenseur des principes traditionnels sous la Révolution. *Nicolas Bergasse (1750-1832).* Introduction par Etienne Lamy, de l'Acad. fr. — In-8 de LXXXVI-446 p., 7 f. 50. — Paris, Perrin.

La Monarchie. *Son droit, sa constitution, son programme*, par L. Pariset. Préface de dom Besse. In-8 de x-440 p., 5 f. — **L'esprit conservateur,** par Henri Desprez. In-12 de 100 p., 1 f. — Paris, Librairie des Saints-Pères.

I. — *Au couchant de la monarchie !* quel titre de mélancolie et d'évocation frissonnante, qui nous laisse entrevoir déjà, à l'horizon, le sanglant crépuscule !

Ce couchant se révéla cependant tout d'abord par des nuances qui semblaient d'une aurore. Jamais prince montant sur le trône ne fut salué de plus d'espérances que Louis XVI le 10 mai 1774. On était si las du régime précédent ! on en gardait de si pénibles souvenirs ! on avait tant de raisons de s'inquiéter, mais aussi tant de sujets de se rassurer, par tout le bien qui se disait du nouveau roi ! La France avait besoin d'un Henri IV ; et ce besoin créa l'illusion que Henri IV venait en effet de se montrer de nouveau à la France. A la statue du Béarnais qui décore le Pont-Neuf, on attachait un écriteau portant ce mot unique : RESURREXIT. Sur des boîtes qui se vendaient au Palais-Royal on avait dessiné les profils accouplés de Louis XII et de Henri IV, et au-dessous, le médaillon de Louis XVI avec cette devise : *XII et IV font XVI.* — « Tout est en extase, tout est fou de vous autres, écrivait l'impératrice Marie-Thérèse à sa fille Marie-Antoinette ; on se promet le plus grand bonheur, et vous faites revivre une nation qui était aux abois. » Ce fut un moment charmant.

Charmant pour tout le monde, excepté pour le roi lui-même. Tandis que Louis XV agonisait, le dauphin se promenait à grands pas, effaré, dans l'autre aile du château, priant à haute voix le ciel d'éloigner l'heure de son avènement : — « Il me semble, disait-il, que l'univers va tomber sur moi. » Et, au cri de « *Vive le roi!* » qui, retentissant à travers les corridors, annonce la mort de son grand-père, il tombe à genoux avec la reine : — « Mon Dieu ! guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes ! » Il resta un moment comme écrasé, les deux poings sur les yeux, répétant : — « Quel fardeau !... A mon âge !... Et l'on ne m'a rien appris ! »

« On ne m'a rien appris, poursuivait-il le lendemain ; mais j'ai lu un peu l'histoire, et j'ai su que ce qui a toujours perdu cet Etat a été les femmes légitimes et les maîtresses. » Ceux qui entendirent ces paroles purent en concevoir des doutes sur le futur rôle de la reine en matière potique, et plût au Ciel, s'écrie le marquis de Ségur, « que l'événement leur eût donné raison ! Le long martyre, la fin touchante de Marie-Antoinette, le courage qu'elle a déployé dans les plus affreuses circonstances, ont à bon droit nimbé son front d'une auréole, qu'il serait cruel d'arracher. Sa mort couvre et protège sa vie, défend sa mémoire, peut-on dire, contre le jugement de l'histoire. La vérité pourtant, a des droits, tout comme la pitié. Sans insulter à l'infortune et sans violer les convenances, il doit être permis de dire, après plus d'un siècle écoulé, quelles erreurs et quelles fautes marquèrent, dès le début du règne, l'intervention incessante de la Reine dans les affaires publiques, de montrer notamment combien elle contribua à la désaffection publique qui, isolant le trône au milieu de l'orage et le privant de ses plus sûrs appuis, le livra presque sans défense à ceux qui méditaient sa ruine. »

Il ne semble pas pourtant que ce soit par ambition ou par goût que Marie-Antoinette se soit jetée dans la politique. De cœur, elle n'y avait peut-être que de l'aversion ; et sa mère, Marie-Thérèse, le déplorait : « Je crains la nonchalance de ma fille, » écrivait-elle le 16 juin 1774. Et le prince Xavier de Saxe toujours admirablement informé : — « Reste à savoir si la Reine aura du crédit et de l'influence dans les affaires. *Si cela arrive, je n'en augure pas bien*, car elle est fort légère et toute autrichienne... Elle est si volage et si enfant qu'elle ne suit aucun système. » (Lettres des 9 juin et 15 juillet 1774). Cela arriva, mal-

heureusement : elle n'eut jamais de système ; elle ne fut pas une «politique» ; mais elle fit de la politique, par caprice, par emballement, par à-coup, poussée par des intrigants, couverte de fleurs par les philosophes. Et elle continua à s'amuser. Elle mit à la mode, à la cour, la folie du jeu, prolongeant les parties des nuits entières, poussant une fois, à Fontainebleau, une « séance » de pharaon trente-six heures, à peu près sans interruption, risquant des sommes considérables, perdant quelquefois 500 louis dans une soirée, trouvant dans sa cassette, lors du règlement de comptes de fin 1776, un déficit de 487.000 fr. que Louis XVI paya sur sa bourse privée.

Le roi, au physique comme au moral, était tout l'opposé de sa femme, et se distinguait par un défaut absolu de brillant et de séduction. Mais il n'était point sot comme on l'a cru. Il avait un esprit sain et solide, quoique lourd. Il avait une culture assez variée. Mais il manquait de volonté. Et, dans le délabrement de toutes les institutions de l'ancienne France, il eût fallu la volonté d'un Richelieu pour maintenir ce qui pouvait être maintenu et remettre le reste en ordre.

Dès le surlendemain de son avènement, il se chercha un « Mentor », un homme d'Etat dont il prendrait les conseils sans lui confier de portefeuille. Il ne voulait pas de Choiseul, qui avait été courtisan de Mme de Pompadour ; il refusa Bernis, parce que c'était « un poète » ; entre Maurepas et Machault, il se décida d'abord pour Machault et venait de lui expédier la lettre qui le nommait directeur du cabinet du Roi, quand une intrigue de femmes (Mme de Narbonne et Mme Adélaïde) le fit revenir sur son choix : on « rattrapa » la lettre à Machault, et sans y rien changer que l'adresse, on l'expédia à Maurepas.

Ce fut la première capitulation de la volonté royale, et l'on ne voit pas que l'Etat ait eu à s'en féliciter. Maurepas avait toute sorte de mérites, mais toute sorte aussi d'illusions. C'est lui qui détermina le roi à rappeler le Parlement, supprimé quatre ans auparavant par Maupeou : Maupeou avait peut-être procédé avec brutalité et sans scrupules, mais enfin il avait réussi, et voici que maintenant le nouveau roi relevait de sa ruine et reconstituait légalement le grand parti d'opposition dont la turbulence va déchaîner la Révolution ! Ce jour-là (12 novembre 1774, six mois après son avènement), Louis XVI a, de ses propres mains, « posé la première pierre de la Révolution», dit le bon Frénilly. Maupeou, moins académique, avait dit : — « Le roi me renvoie : une fois moi parti, il est f... Je lui ai fait gagner un procès qui durait depuis trois cents ans : il veut le reperdre, il en est maître. »

C'est Maurepas encore qui, non sans un semblant de résistance, fit agréer du roi Turgot, — Turgot jadis élève brillant de Saint-Sulpice et de la Sorbonne, mais qui n'avait guère gardé, de son passage en ces saintes maisons, qu'une hostilité contre l'Eglise ; Turgot ami des philosophes et collaborateur de l'*Encyclopédie* ; Turgot qui se fit auprès du roi l'apôtre d'une « tolérance » pour laquelle M. de Ségur est lui-même trop « tolérant » ; Turgot qui entrait au ministère armé de toute une panoplie de plans d'où devait sortir une refonte générale de l'organisation du royaume, reconstruction totale du système économique et financier, suppression des privilèges, rachat des droits féodaux, établissement d'un impôt unique, le tout conçu avec la rigueur d'un idéal absolu, un parfait dédain de la tradition et de l'expérience, selon les conceptions géométriques de la philosophie en vogue.

Turgot réussit à arracher au roi les six édits de janvier 1776, dont quatre visaient des objets d'importance secondaire (police des grains, règlement sur les halles, etc.), mais dont deux étaient d'une exceptionnelle gravité : celui qui supprimait les corvées et les remplaçait par une taxe unique, uniforme, — et celui surtout qui supprimait les jurandes et maîtrises de façon si absolue qu'il allait jusqu'à proscrire toute espèce d'association, sous quelque forme que ce fût, « entre tous maîtres, compagnons ou apprentis des corps ou communautés professionnelles ». — Il fallut un lit de justice pour obtenir du Parlement l'enregistrement de ces édits (12 mars). Ce fut le dernier triomphe de Turgot. Devant le mécontentement de la Cour et le déchaînement surtout de la Reine, qui ne cessait de le harceler jour et nuit, le roi capitula et congédia son ministre, 10 mai 1776, deuxième anniversaire de son avènement.

Ce sont ces deux premières années de règne que M. de Ségur nous raconte, dans la manière souple et déliée qui prête tant de charme à ses exposés, avec une sobriété émue, avec une clarté surtout qui se joue admirablement à travers cet imbroglio d'intrigues politiques et féminines de toute nature.

Il est évident qu'à cette date de mai 1776, les teintes du « couchant de la monarchie » n'ont plus rien des lueurs d'une aurore.

Mais déjà un an plus tôt, quelles fulgurations de tempête que cette *guerre des farines* des premiers jours de mai 1775, l'émeute à Versailles (2 mai), la révolte à Paris (3 mai), la bataille dans les rues (4 mai), des placards régicides partout et jusqu'à la porte du cabinet de Louis XVI, des scènes qui présageaient les journées d'octobre 1789, — et, ce qui est infiniment plus grave, le tout combiné avec un art infernal, par des agents secrets, avec des mots d'ordre mystérieux, décelant un mouvement d'ensemble vers un but ténébreux... On n'avait jamais rien vu de pareil. Ce n'était plus seulement, comme la Fronde, un soulèvement mené et conduit par quelques grands seigneurs ambitieux ; ce n'était rien de semblable non plus aux petites séditions locales, si fréquentes sous l'ancien régime, suscitées par la faim et la misère du peuple... C'était déjà la Révolution qui s'essayait, qui se révélait prête ; et de nombreux témoignages (Ségur, p. 190) nous montrent que les contemporains ne s'y sont pas trompés... Qu'y avait-il là-dessous ? quelle puissance restée jusqu'aujourd'hui occulte manœuvrait ces masses ? On a parlé de la franc-maçonnerie : on n'en a pas de preuves certaines, puisque tout s'est organisé dans les ténèbres ; mais la chose n'est que trop vraisemblable... M. de Ségur soupçonne le prince de Conti, ce qui n'est point invraisemblable non plus et ce qui d'ailleurs se concilie bien avec l'hypothèse maçonnique.

Les doléances du clergé, à l'assemblée de 1775, nous semblent plus justifiées qu'à M. de Ségur. Mais il a raison de souligner que le clergé, le haut clergé surtout, aurait dû commencer par se réformer lui-même ; et c'est ce qu'insinuait aussi le roi, dans la réponse qu'il fit à la députation de l'assemblée : — « Tant qu'il règnerait, dit-il, son premier soin serait de faire respecter la religion et de veiller au maintien des bonnes mœurs, et il prendrait à cet égard les mesures qu'il croirait les plus efficaces. Il comptait bien d'ailleurs que les évêques y coopéreraient, en donnant, *dans leurs diocèses*, des exemples propres à ranimer la foi et la pratique des vertus. »

Oui ; mais si le haut clergé n'était pas ce qu'il devait être, à qui en remontait la première responsabilité, sinon à celui-là même qui procédait aux nominations épiscopales, — au roi, incapable de s'attaquer crânement aux abus et touché, lui aussi, des préjugés gallicans et philosophiques de son temps ?

II. — Cette inertie de l'ancienne Eglise gallicane en face des abus est un des phénomènes les plus douloureux de notre histoire au XVIIIe siècle. C'était là, après trois siècles, l'aboutissement trop naturel du Concordat de Bologne et du fonctionnement plus ou moins faussé que lui avait fait subir l'omnipotence de nos rois. C'est un des traits que met en crue lumière M. Etienne Lamy, dans sa magistrale introduction à la biographie de Nicolas Bergasse.

Il note, — ce que maints travaux de détail ont constaté, dans les diverses sphères du pouvoir, dans l'armée comme dans l'administration civile et dans le haut clergé, — il note (p. XXI) que l'aristocratie *devient chaque jour davantage un corps fermé* que gardent contre les approches l'avidité et l'orgueil ; et il ajoute :

« Ces vices diminuent la santé morale de la société, donc sont de ceux que l'Eglise a mission de combattre. Mais depuis qu'en France le clergé est sous la dépendance des monarques, il n'est plus assez libre de rappeler le devoir au bon plaisir, et, depuis que ce bon plaisir remet les dignités religieuses à la noblesse, les chefs du clergé frapperaient leur caste s'ils se prononçaient contre les abus. Leur attachement au souverain, leur lien avec les privilégiés les fait paraître solidaires du régime. Les jours du moyen âge sont loin où, par l'énergie de ses luttes contre les mauvais gouvernements, l'Eglise trouvait dans leurs vices mêmes un renouvellement de son prestige : l'Eglise gallicane participe à l'impopularité des fautes qu'elle combat trop peu. »

Le héros de cette monographie, Nicolas Bergasse, aïeul des Bergasse du Petit-Thouars d'aujourd'hui, était assez oublié. On savait seulement qu'avec Mounier, Lally-Tolendal, Malouet, ses amis et ses collègues à la Constituante de 1789, il avait représenté, dès l'origine du régime parlementaire, l'impuissance des sages dans les assemblées. Le monument que lui élève le présent volume sera une leçon admirable de sens politique. C'est lui qui, presque tout le long, tient la parole ou la plume ; c'est une vraie autobiographie. Et c'est un langage qu'on ne se lasse pas d'entendre. C'est un homme qui semble n'avoir jamais eu d'illusions. Il a vu clair, dès ses jeunes années, dans les abus de l'ancien Régime, et les a combattus ; mais, à la différence des trois quarts de la France pensante d'alors, il a démêlé non moins clairement, et tout de suite, les périls de la liberté révolutionnaire.

Il a eu une doctrine. — « Lorsqu'ils (ses compagnons d'Assemblée) rêvaient, il pensa. » Personne n'a, dès l'aube des espérances populaires, dit avec autant de calme certitude leurs dangers. Il a offert l'exemple presque unique d'un Français résolu à réformer sans détruire, également contraire aux abus de l'oligarchie et à ceux de l'égalité, et bon juge de l'instant où l'une cessa d'être redoutable et où l'autre le devint.

Et à cette doctrine il est resté fidèle toute sa vie, pendant sa retraite sous l'Empire, et surtout au temps de la Restauration, qui d'ailleurs le tint à l'écart (comme elle fit de Joseph de Maistre et comme elle était condamnée à faire de tous les hommes de principes). Les doctrinaires et les libéraux lui furent toujours en horreur ; et la Charte dès le premier jour ne lui avait pas inspiré de confiance : — « On parle beaucoup de liberté en France, écrivait-il en 1814 ; j'avoue que je n'y vois qu'un Prince, deux Chambres et *une multitude*... Un trône en l'air, sur deux chambres en l'air ; au-dessous, une multitude que le malaise et les erreurs dominantes rendent inquiète...»

Où en est cette « multitude, » cent ans après cette pseudo-Restauration ? — « Toutes les institutions capitulent devant les exigences de l'être nouveau que l'oubli de Dieu a éveillé dans l'homme. Il suffit que la multitude, logique, dit M. Lamy, achève la destruction de l'armée, c'est la fin d'une nation ; — commence par la grève générale le collectivisme, c'est la fin d'une société : — pratique dans l'union libre la stérilité volontaire, c'est la fin d'une race... C'est pourquoi Dieu redevient le tourment de la pensée contemporaine et l'obsède d'une façon toute nouvelle. Autrefois *les hommes d'Etat qui croyaient en lui s'ingéniaient à l'oublier dans leur action politique : aujourd'hui c'est la difficulté de gouverner sans lui qui impose l'hypothèse divine aux incrédules*. De Dieu ils ne savent rien, sinon qu'en le niant ils ont changé la face de la terre, mais ils le mesurent au vide fait dans les institutions dont il a disparu, et jamais hommes ne se sentirent si appauvris pour s'être débarrassés de ce qui n'existe pas...»

III. — Le biographe de Nicolas Bergasse note, au terme de son travail (p. 439), que les idées défendues par lui « reprennent faveur auprès de l'élite intellectuelle et morale du pays.»

Ce renouveau des saines doctrines politiques est un phénomène en effet qui frappe les yeux même les plus pessimistes ; et c'est pour nous un des plus sûrs motifs d'espérer qu'une prochaine reconstruction de la société sur sa base chrétienne se prépare.

De ce renouveau le livre de M. l'abbé Pariset nous est un témoignage de plus, en même temps qu'il y apportera une aide efficace. C'est un livre de doctrine, et qui fait penser, alors même qu'on ne le suit pas dans ses déductions ultimes et dans ses applications aux cas de conscience politiques d'aujourd'hui.

L'auteur y traite, en trois parties : 1o du Droit : considérations d'une philosophie très élevée, d'où l'on fait découler cette conclusion, que le Droit politique ne saurait être ni dans l'Empire, sa contrefaçon, ni dans la République, sa négation, mais uniquement dans la Monarchie traditionnelle et héréditaire ; — 2o de la Constitution (parlementarisme ; gouvernement personnel de Droit) : — 3o Programme : l'unité et l'égalité morales ; la liberté ; rapports de l'Etat avec la Société ; rapports de l'Etat avec l'Eglise (superficiel et trop vague, ce chapitre) ; l'Instruction publique (principes excellents et que beaucoup auront besoin de venir réapprendre ici) ; la Justice ; l'Armée ; etc.

L'ouvrage est fort agréablement écrit et se lit avec un charme qui, dans une matière aussi austère, est un rare mérite.

IV. — L'esprit « conservateur », nous savons tous ce que l'on entend par ce mot et quel fléau c'est pour une société désemparée que tous ces braves gens qui ne savent que gémir ou même s'indigner, mais en paroles seulement, mais qui sont ou se croient incapables d'action, et, pour se dispenser d'agir, aiment mieux se reposer ou s'engourdir au son des premières palabres venues qui leur parlent d'apaisement ou de détente.

De cet esprit insupportable on trouvera une satire extrêmement vive et piquante dans la brochure de M. H. Desprez. En regard de la satire, en regard de la partie polémique, à côté du mal, M. H. D. nous propose le remède, les moyens d'action qui sont de son goût. Sur ce point nous ne le suivrions pas jusqu'au bout, et nous ne partageons pas son enthousiasme pour certaines agitations. Mais, nous le répétons, les pages proprement polémiques de sa brochure sont charmantes et feront du bien partout.

Que M. Paul Bourget avait raison, l'hiver dernier, de flageller l'inertie intellectuelle de la génération politique du Second Empire ! — «Ah !

si les dix dernières années de l'Empire avaient été employées à une propagande intellectuelle comparable à celle-ci, croyez-vous que le mouvement de restauration qui s'ébauchait en 1871 grâce à la salutaire évidence du danger, aurait échoué ? Non, et l'affreuse expérience que nous subissons nous eût été épargnée. Travaillez donc à en épargner une autre au pays, en préparant une doctrine aux générations nouvelles.» (Paul Bourget, 7 déc. 1909, cité dans H. Desprez, p. 75).

Basile Ier, empereur de Byzance 867-886, *et la civilisation byzantine à la fin du IXe siècle,* par Albert Vogt, docteur ès-lettres.— In-8 jésus de XXXII 450 p., 10 f. — Paris, Picard.

Le Schisme de Photius, par J. Ruinaut. — In-16 de 63 p., 0 f. 60. — Paris, Bloud.

Saint Léon le Grand, par Ad. Regnier. — In-12 de 211 p., 2 f. — Paris, Lecoffre.

I. — Le livre de M. l'abbé Vogt est une thèse de doctorat ès-lettres, soutenue à la Sorbonne.

Le règne de Basile Ier, c'est le point culminant de la question Photius. Mais c'est autre chose encore. Trop longtemps on n'a su voir, dans ce monde byzantin du haut moyen âge, que les querelles théologiques perpétuellement renaissantes, avec les intrigues de cour et les entre-tueries impériales. Ce n'est point là tout. Si c'eût été là tout, l'Empire d'Orient, pressé de tous côtés, par les Barbares du Nord puis par les Musulmans d'Asie, n'eût point prolongé, mille années durant après la chute de l'Empire d'Occident, une existence qui ne fut point toujours sans gloire ni surtout sans utilité. Les études byzantines, restaurées de nos jours, dans le monde universitaire, par MM. Rambaud, Schlumberger et Diehl (dont M. Vogt fut le brillant élève), dans le monde ecclésiastique par les travaux des Assomptionnistes de Constantinople, nous ont réappris les services que l'Europe chrétienne a reçus de l'Empire d'Orient. Où en était cette Europe au temps de Basile Ier, dans la seconde moitié du IXe siècle, dans l'anarchie où se débattaient les petits-fils dégénérés de Charlemagne, sous les coups effrayants des Normands au Nord, des Sarrasins au Sud, des Magyars à l'Est ? Si Basile Ier avait été vaincu tout à la fois en Italie et en Asie, comme Musulmans et Manichéens eussent eu vite fait d'envahir et de submerger toutes nos provinces d'Occident ! L'Occident, deux siècles plus tard, fera les croisades ; mais, à cette date de 880, ce n'était guère de croisade qu'il pouvait être question pour nos pauvres aïeux, et il fallait que, en attendant, l'Empire byzantin durât et permît à l'Europe chrétienne de se reconstituer. C'est là le grand service que Constantinople a rendu à l'Occident, en ces jours troublés ; et c'est ce service que jamais les papes n'oublieront, même au plus fort des félonies dont les Croisés seront victimes de la part des Grecs.

Ce Basile Ier fut, au point de vue moral, un triste homme, sans scrupules, arrivé au trône par le meurtre de son associé l'empereur Michel l'Ivrogne. Mais il était admirablement doué ; et politiquement, administrativement et militairement parlant, ce fut un très grand souverain. Il retarda efficacement la décadence de l'Empire. Il remit, d'une main de fer, l'ordre dans ce monde oriental, où cent vingt années de persécution iconoclaste avaient amoncelé tant de ruines. Il comprima, au moins pour un temps, les tentatives schismatiques de Photius.

Cette affaire Photius était la plus épineuse que lui eût léguée le règne précédent. Dix ans avant l'avènement de Basile, Photius, en 857, instrument des rancunes du pouvoir civil, et ouvrier surtout de sa propre ambition, avait fait déposer le patriarche légitime, saint Ignace, pour s'installer, lui jusque là simple laïque, sur le siège épiscopal de Constantinople. En dépit de son habileté prodigieuse, et grâce à l'énergie d'Ignace et à la clairvoyance du pape saint Nicolas I (à qui Ignace en avait appelé), Photius ne put se faire reconnaître, et fut excommunié par saint Nicolas en 863. Furieux, il dépose le pape. Humainement parlant, la partie se présentait pour lui sous de très favorables auspices : le roi germanique Lothaire II venait, lui aussi, de se faire excommunier par saint Nicolas, pour son divorce avec son épouse légitime Teutberge ; et les évêques allemands de Cologne et de Trèves, excommuniés à leur tour pour avoir approuvé le divorce du roi et l'avoir fait approuver en deux synodes, écrivaient à Photius pour lui offrir leur complicité et lui promettre de l'aider dans ses revendications.

Photius se voyait déjà à la tête de l'Eglise d'Occident comme de l'Eglise d'Orient : la nouvelle Rome supplantait l'ancienne.

C'est toujours ainsi dans l'histoire de l'Eglise : toujours ses ennemis se croient au moment du triomphe définitif ; et toujours, à l'heure décisive, un « accident » survient, qui rétablit l'ordre.

L'accident cette fois, c'est que le roi Lothaire fit sa soumission au pape et que le César byzantin qui avait exalté Photius périt victime d'une conspiration de palais.

Le nouveau César, Basile I, comme jadis Constantin, voulait l'ordre dans l'Eglise comme dans l'Etat : un de ses premiers actes, deux mois après son avènement, fut de procéder à la déposition de Photius et à la réintégration d'Ignace (novembre 867).

Agissait-il, en ceci, en fils dévoué de l'Eglise ? Pas de tous points certainement. Il voulait l'ordre ; mais de cet ordre il entendait être et rester le régulateur. Il était monarque absolu, très jaloux de son indépendance. Ses vues, sur la question Photius, cadraient avec celles de Rome ; et ce fut très heureux. Mais il n'était pas homme à laisser Rome régler sans lui les affaires même purement ecclésiastiques où cependant il n'eût eu rien à prétendre. On le vit bien lors du concile antiphotien qui siégea à Constantinople d'octobre 869 à février 870 et qui est le VIIIe des œcuméniques et le IVe de Constantinople. M. Vogt, dans le long chapitre qu'il consacre à ces questions ecclésiastiques (p. 202-314), nous en dit les principaux incidents. Il est long, ce chapitre ; mais comme on le sent court cependant et trop rapide ! comme on sent que M. Vogt a la main pleine de détails intéressants et suggestifs qu'il omet ou abrège pour ne pas étendre son volume au-delà des mesures qu'il s'est prescrites !

Et puis, après la tenue du concile proprement dit, il y eut la question bulgare.

Cette question bulgare, ce fut, en ces années décisives, l'écueil où vint échouer la réconciliation parfaite avec Rome.

Sur cette question, il n'y avait pas deux manières de voir à Constantinople : photiens et antiphotiens étaient d'accord pour rattacher au patriarcat grec la nouvelle Eglise bulgare sur laquelle le patriarcat romain avait déjà des droits. Le roi de Bulgarie, Boris (ou Bogoris), avait été baptisé en 865 par des missionnaires grecs. C'était un prince de haute ambition, qui rêvait pour lui d'une cour et d'une église modelées sur celles de Constantinople et destinées à lui permettre de ceindre, lui aussi, une couronne impériale et de s'élever au rang de son impérial voisin. Dans ce but, il envoya à Photius une ambassade pour demander un arche-

vêque, des évêques et des prêtres : Photius, probablement sur l'ordre de son gouvernement, se contenta d'envoyer des missionnaires. Ce n'était point l'affaire de Boris, qui se tourna vers Rome : saint Nicolas I accepta les offres du Bulgare et lui envoya une mission avec deux évêques à sa tête. Deux évêques, c'était bien, c'était mieux que les missionnaires de Photius, et dès 869 le rite latin était partout établi en Bulgarie. Mais ce n'était pas le Patriarche des rêves de Boris !

C'est alors que Boris profita du concile de 869 pour dépêcher à Constantinople une ambassade à l'effet de trancher définitivement la question de savoir à quelle Eglise appartenait la Bulgarie.

La discussion fut ouverte dans une réunion extra-conciliaire, trois jours après la clôture du concile. Aux demandes des Bulgares et aux prétentions des Grecs, les légats romains ne purent opposer qu'une fin de non-recevoir, et adjurèrent Ignace de ne pas sacrer d'évêque pour la Bulgarie. Peine perdue : Basile voulait garder une suzeraineté effective sur les Bulgares, et, ne pouvant prétendre sur eux à l'autorité civile et politique, il entendait du moins y conserver, par l'influence religieuse de l'Eglise byzantine, une autorité morale, mais qui saurait être efficace au besoin. Ignace, pris entre deux feux, n'osant froisser ni l'opinion grecque ni les légats de cette Rome qui l'avait toujours soutenu, Ignace se réfugia d'abord dans un silence prudent, mais qui ne pouvait être que momentané, et, une fois les légats partis, il consacra un pontife pour la Bulgarie.

On restait donc loin de l'union désirable, entre Rome et CP. Rome se tint sur l'expectative. Sept ans après, la mort d'Ignace (877) rouvrit la querelle à l'état aigu. Basile crut éteindre une bonne fois tous les brandons de discorde en réintégrant purement et simplement Photius sur le siège patriarcal. Photius usa d'abord de ruse, et essaya de circonvenir le nouveau pape, Jean VIII, qui en effet se montra un instant disposé à reconnaître le patriarche sous certaines conditions. Mais bientôt, éclairé par un nouveau légat (Marinus, qui lui-même sera pape après Jean VIII), il renouvelle, en 881, l'excommunication contre Photius. La situation ne se modifie pas sous les successeurs de Jean VIII, Marin I (882-884), Adrien III (884-885), Etienne V (ou VI, 865-891). L'Occident s'abîmait de plus en plus, en cette triste fin de siècle, dans l'anarchie ; l'Empire de Byzance semblait l'unique refuge de la civilisation ; et personne n'avait plus claire conscience de cette situation que Photius. Il déploya, au cours de ces années, vis-à-vis des Russes et des Sarrasins, une activité apostolique intense que l'on ne peut méconnaître, en même temps qu'il s'appliquait à accentuer l'opposition dogmatique entre Rome et CP. dans son livre de la mystagogie du Saint-Esprit. Ce fut la période brillante de sa vie. Elle prit fin avec la mort de Basile (886). Léon le Sage, qui avait été son élève mais qui, déjà du vivant de son père, avait conçu une profonde aversion contre son ancien maître, le déposa l'année même de son avènement, et le relégua dans un monastère. A partir de ce moment, Photius disparaît de l'histoire (il avait environ 66 ans, étant né vers 820 ; il mourut vers 891).

Nous avons insisté sur ce chapitre, qui pour les historiens de l'Eglise est le plus précieux. Mais, du point de vue de l'histoire générale on trouvera, dans la thèse de M. Vogt, un tableau admirablement documenté et vivant de ce qu'était la civilisation byzantine à la fin du IXe siècle : organisation territoriale, administrations financière et judiciaire, fonctionnarisme, organisation de l'armée et de la marine, organisation sociale, expansion commerciale, renaissance artistique et littéraire (dont Photius est un témoin éclatant) : — tableau complet et palpitant, où rien ne manque, où l'on n'a pas oublié les intrigues dramatiques et sanglantes qui ont poussé le paysan slave Basile sur les marches du trône impérial.

II. — La brochure de M. Ruinaut est très courte, et du reste assez superficielle. Elle pourra être utile à quelques lecteurs trop pressés. Le meilleur service qu'elle puisse leur rendre, ce sera de les mettre en goût de recourir au travail de M. Vogt.

III. — Un *Photius* ne serait point assurément à sa place dans la collection *Les Saints* (les Grecs ont imaginé, assez tard, de le canoniser et célèbrent sa fête le 6 février !) ; mais pourquoi n'y pas faire figurer saint Ignace de CP. ? Voilà un travail que M. Vogt est mieux qualifié que personne pour nous donner ; et tout le monde se féliciterait que le directeur de la Collection fît appel à son savoir.

En attendant, nous recevons le *Saint Léon le Grand* de M. Ad. Regnier ; et c'est une page d'histoire qui, dans sa concision, dans son laconisme, a la portée d'un incomparable chapitre d'apologétique. Dans quel état se trouvait le monde à la date où Léon monte sur le trône de saint Pierre (440) ? L'Empire d'Occident achevant d'agoniser sous les coups des Barbares ; l'Orient en proie aux querelles du nestorianisme et de l'eutychianisme ; et l'Eglise elle-même d'Occident, divisée par toutes sortes d'hérésies, anciennes ou nouvelles, l'arianisme se remettant à l'envahir de tous côtés par les Barbares, le nord de l'Italie infecté par les pélagiens, l'Espagne par les priscillianistes, les manichéens chassés de Carthage par les Vandales mais pour venir se répandre en Italie et jusqu'à Rome. En vérité, il ne semblait plus devoir subsister vestige de l'unité chrétienne non plus que de l'unité romaine ; et l'on ne peut qu'admirer et adorer à deux genoux la force divine d'espérance qui à cette date a soutenu et animé nos pères dans la foi.

Et l'on comprend le mot d'enthousiasme par lequel M. Regnier ouvre son récit : — « De tous les personnages auxquels la voix des siècles a décerné le nom de grand, aucun ne devait mieux le mériter que le pape Léon Ier. »

Et aux dernières pages : — « Son caractère, nous aimerions sans doute à le pénétrer un peu davantage : il a quelque chose d'impersonnel. Son extrême modestie, l'absence complète d'ambition vulgaire et intéressée, son dévouement absolu à la noble cause à laquelle il a consacré sa vie, font que l'homme disparaît presque devant le pape ; mais le pape apparaît dans toute sa grandeur, qui a quelque chose de surhumain. — Il parle comme il agit, toujours en souverain pontife, ordonnant et décidant comme il a le devoir de le faire, avec autant de simplicité qu'il en aurait mis à obéir si Dieu l'avait appelé à un poste moins élevé... — Il fallait un homme de cette autorité pour rasséréner la société désorientée par les malheurs publics et prête à se jeter dans tous les excès, comme il arrive aux époques de crise... »

LITURGIE

Q. — 1° L'an prochain 1911 compte 53 dimanches, dont cinq après l'Epiphanie et 25 après la Pentecôte. Devra-t-on, le samedi avant la Septuagésime, faire mémoire du 6e dimanche après l'Epiphanie ?

2° Ce même samedi, ayant à célébrer la fête de N.-D. de Lourdes, que faire de l'*Incipit Epist. ad Philemonem* ?

3° A la messe d'ordination qui se dit les jours de Quatre-Temps, fait-on mémoire d'un simple ou simplifié occurrent ?

R. — Ad I. En 1911, le 6e dimanche après l'Epiphanie ne devra pas s'anticiper, ni avoir mémoire le samedi qui précède la Septuagésime ; mais on en fera l'office après la Pentecôte. Il prendra rang après le 23e dimanche, et celui qui est marqué le 24e deviendra le 25e et dernier. (Rubr. gén. du Brév., tit. IV, n. 4).

Ad II. L'*Incipit* de l'Epître à Philémon étant empêché le samedi sans pouvoir être renvoyé plus loin (car les commencements de Livres ne peuvent être replacés en dehors de leur semaine), on l'anticipera à la première férie libre précédente, de sorte qu'il ait toujours une place, fallût-il pour cela mettre plusieurs commencements le même jour. (Rubr. gén. du Brév., tit. XXVI, n. 7).

Ad III. La solution que nous avons donnée cette année, p. 766, au sujet de la mémoire d'un simple ou d'un simplifié à la messe d'ordination les jours de Quatre-Temps, n'est pas suffisamment complète ; elle serait même fautive, si l'on ne tenait pas compte des cas qui varient avec les circonstances.

Sans doute, la messe d'ordination, aux jours fixés par le droit pour la réception des ordres, doit toujours être de la férie, et non de la fête dont on pourait faire l'office ce jour-là. Mais il en va tout autrement de la mémoire d'un simple ou d'un simplifié occurrent.

Si la messe de la férie, qui est celle de l'ordination, n'est autre que la messe de l'office récité, on y fera mémoire du simple ou du simplifié. C'est notamment le cas de la vigile de la Pentecôte, dont la messe d'ordination correspond à celle de l'office. (S. R. C., 23 nov. 1906, ad VII).

Si, au contraire, on récite ce jour-là l'office d'un double ou semidouble avec mémoire d'un simple ou d'un simplifié, il est de règle qu'il y ait deux messes : l'une de la fête occurrente avec mémoire du simple ou du simplifié ; l'autre de la férie avec les oraisons du Temps, comme nous l'avons dit p. 766.

Cette distinction ne manque pas d'importance et méritait d'être signalée.

Q. — Je suis très étonné de votre réponse sur les ornements dits semi-gothiques (p. 720). Ils n'ont jamais été interdits, et Mgr de Ségur les recommandait.

Les seuls ornements *grande forme* gothique ont été interdits. Mais le décret a disparu de la Collection, sans compter que plusieurs Ordres religieux les ont toujours gardés sans indult, et que beaucoup de séculiers respectables se croient réguliers en faisant de même. Cette forme a certainement des inconvénients de divers genres, mais la *petite forme* n'a que des avantages à tous les points de vue, et c'est, à peu de chose près, la forme de l'époque du Concile de Trente, qui semble bien l'époque type pour la discipline moderne dans l'Eglise.

Les chasubles de saint Charles se rapprochent même davantage de la *grande forme*.

R. — Les observations concernant la forme, même semi-gothique, des ornements de la messe, telles qu'on vient de les lire, sont aujourd'hui encore, comme en 1864, sans valeur juridique.

Mgr Corazza, maître des cérémonies de la Chapelle papale, au retour d'un voyage en Belgique et en Allemagne ayant dénoncé l'altération du type moderne de la chasuble à la S. R. C., celle-ci le chargea d'écrire, pour éclairer sa décision, un *votum* spécial sur ce sujet. Vu sa sévérité, Pie IX, dans un but de conciliation et d'apaisement, défendit de le distribuer suivant l'usage, et en ordonna la suppression ; mais il le remplaça par la circulaire suivante aux évêques :

Quamvis eadem S. Congregatio probe nosceret sacras illas vestes stylum gothicum præseferentes præcipue sæculis XIII, XIV et XV obtinuisse, æque tamen animadvertit Ecclesiam Romanam aliasque latini ritus per orbem ecclesias, Sede apostolica minime reclamante, a sæculo XVI, nempe ab ipsa propemodum Concilii Tridentini ætate, usque ad nostra hæc tempora illarum reliquisse usum ; proindeque, eadem perdurante disciplina, necnon sancta Sede inconsulta, nihil innovari posse censuit, uti pluries summi Pontifices in suis edocuere constitutionibus, sapienter monentes istas, utpote probato Ecclesiæ mori contrarias, sæpe perturbationes producere posse et fidelium animos in admirationem inducere.

Sed quoniam Sacrorum Rituum Congregatio arbitratur alicujus ponderis esse posse rationes quæ præsentem immutationem persuaserunt, hæc, audito SSmi Domini nostri Pii papæ IX oraculo, verbis amantissimis invitare censuit Amplitudinem Tuam ut, quatenus in tua diœcesi hujusmodi immutationes locum habuerint, rationes ipsas exponere velis quæ illis causam dederunt.

D'où il suit qu'introduire une forme même ancienne, comme celle du gothique, c'est faire acte de nouveauté, et produire une bigarrure regrettable, une anomalie que rien ne justifie en dehors d'un indult.

L'archéologie, ajoute Mgr Barbier de Montault, ne doit pas nous parquer dans des époques fixes et invariables. Ce qui était bon autrefois peut ne plus convenir aux temps actuels. Autres sont les goûts et autres les besoins. D'ailleurs, en matière ecclésiastique, la liturgie primera toujours nécessairement et évincera même l'archéologie. (Cf. *Le costume et les usages ecclésiastiques*, tom. II, p. 27).

Notre réponse de la p. 720 est donc irréprochable.

Q. — Il y a contradiction entre deux Ordos d'Espagne où, le 4 août, anniversaire de la création de Pie X, saint Dominique est de 1re classe. L'un prescrit l'oraison *pro Papa*, l'autre la renvoie au lendemain *ob festum 1æ classis*. Qui a raison ?

R. — Ces Ordos sont fautifs tous les deux : l'un pour prescrire l'oraison du Pape dans une fête de 1re classe, l'autre pour la renvoyer au lendemain.

Que disent en effet les décrets ? Ils enseignent que les règles établies pour l'anniversaire de l'élection et de la consécration de l'évêque sont les mêmes pour l'anniversaire de la création et du couronnement du Souverain Pontife. (S. R. C., 18 mai 1883, n. 3575, ad 8).

Or ces règles varient avec les cas qui peuvent se

présenter. S'il s'agit d'un empêchement *perpétuel* et en même temps *commun* à l'Eglise universelle, comme la fête de S. Joseph le 19 mars, il y a lieu d'assigner, pour commémorer cet anniversaire, le premier jour non occupé par une fête de 2e cl. dans le calendrier du monde catholique, et ce sera désormais son siège fixe.

Si au contraire l'empêchement est *accidentel*, fût-il commun à toute l'Eglise, comme l'Ascension, on omettra partout l'oraison *pro Papa* cette année-là ; et si l'empêchement n'est que *local*, fût-il perpétuel, comme S. Dominique titulaire d'église ou Patron d'Ordre, on omettra absolument tous les ans l'oraison *pro Papa* dans ces localités et dans les églises de l'Ordre. (S. R. C., 12 déc. 1891, n. 3762 ; 30 août 1892, n. 3792, dub. II ; 27 avril 1894, n. 3824, dub. I et II).

Nota. — Une erreur s'est glissée dans une de nos réponses du 4 août, p. 688, à propos de cette oraison *pro Papa*. On ne peut la dire aux 1res cl., ni *sub eadem conclusione* que l'oraison de la fête, ni autrement; mais on doit l'omettre absolument.

Q. — Dans notre diocèse, la messe prescrite pour le second jour des Quarante-Heures est la messe votive *Pro pace*, avec mémoire du St-Sacrement *sub eadem conclusione*.

Pas de difficultés dans les églises où il y a plusieurs autels ; cette messe peut se dire, comme l'exige l'Instruction Clémentine, en dehors de l'autel de l'exposition. Mais s'il n'y a qu'un autel, quelle messe chanter à la place de la messe *Pro pace*, soit dans les jours libres, soit dans les jours non libres, et quel rite suivre au sujet du *Credo* et des mémoires ?

R. — S'il n'y a qu'un autel dans l'église où se fait l'exposition des Quarante-Heures, on se trouve en présence d'un cas de force majeure, et l'on célèbre alors la messe de plein droit comme on le ferait s'il y avait un autre autel.

Dans les jours non empêchés, on chantera la messe *Pro pace* ou toute autre fixée *par l'évêque du diocèse*, avec mémoire du Saint-Sacrement sous la même conclusion, sans *Gloria* ni *Credo*. On dirait cependant le *Credo* si c'était le dimanche. (S. R. C., 18 mai 1883, n. 3574, dub. V ; — Gardellini, Commentaires sur l'Instruction Clémentine, § XIII).

Si le jour, vu son rit ou ses privilèges, ne permet pas de dire la messe *Pro pace*, on prend alors celle du jour avec mémoire seulement de la Paix sous la même conclusion, et le *Gloria* et le *Credo* quand la messe du jour les comporte. (Cf. Gardellini, *loc. cit.*, n. 4).

Q. — 1° Quel est réellement le côté d'honneur à l'église pour les hommes et les femmes ? et pour les statues ?

2° En donnant à la lessive les aubes, généralement la laveuse détache les dentelles. L'aube ainsi tronquée perd-elle pour cela sa bénédiction ? Et si l'on en détache une manche pour la remplacer ?

3° Une personne pieuse a l'habitude de mettre autour de son cou son chapelet indulgencié, avant de s'endormir. Il arrive souvent que le chapelet se brise en deux ou trois morceaux, qu'on peut facilement rattacher ; perd-il pour cela ses indulgences et sa bénédiction ?

4° Quelles grâces spéciales sont attachées à la première bénédiction donnée par un nouveau prêtre à ses amis, etc., les premiers jours après son ordination ?

Ici, on va jusqu'à dire qu'il y a même une indulgence à baiser la main d'un nouveau prêtre.

R. — Ad I. Le côté de l'église le plus digne est celui de l'évangile, et la place d'honneur celle qui est la plus raprochée de l'autel. Mais comme le clergé, s'il est assez nombreux, prend alternativement rang de chaque côté du chœur : le premier, le plus près de l'autel, du côté de l'évangile ; le second, en face, du côté de l'épître ; le troisième près du premier, le quatrième près du second, et ainsi de suite [1] : de même les hommes occuperont, de chaque côté de la nef, les bancs les plus proches de l'autel, et les femmes viendront seulement à la suite.

Pour les statues, le côté le plus digne est également celui de l'évangile, et la place d'honneur celle qui avoisine l'autel.

Ad II. Si, la dentelle une fois détachée, l'aube se trouve tronquée au point de ne pouvoir servir pour la célébration de la messe, il faut la rebénir quand elle est remise en l'état. C'est aussi ce que l'on doit faire si l'on détache une manche pour la réparer ou la remplacer, *licet mox iterum consuatur* [2].

Ad III. Dans les chapelets et rosaires, l'indulgence étant attachée aux grains, la rupture volontaire ou accidentelle de la chaîne qui en fait un seul tout ne leur fait pas perdre l'indulgence, lors même que tous les grains se seraient séparés et mêlés. On peut même, sans craindre de perdre les indulgences, les enfiler dans une autre chaîne et remplacer par d'autres les grains peu nombreux qu'on aurait perdus.

Ad IV. Les indulgences attachées *à la première messe* d'un nouveau prêtre sont : 1° une indulgence plénière pour lui-même ; 2° une indulgence plénière pour ses parents jusqu'au 3e degré inclusivement, moyennant confession, communion, et prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° sept ans et sept quarantaines pour tous les fidèles qui assistent à cette messe et y prient aux intentions du Pape. (S. C. Indulg., 16 janv. 1886).

Nous n'en connaissons pas d'autres qui soient, comme vous le dites, attachées à sa première bénédiction ou au baisement de sa main.

Q. — 1° Doit-on, comment et à quel moment annoncer les indulgences accordées à ceux qui accompagnent le Saint-Sacrement porté aux malades ?

2° Quelles sont ces indulgences ?

R. — Ad I. On doit certainement annoncer les indulgences accordées par les Souverains Pontifes à ceux qui accompagnent le Saint-Sacrement porté aux malades ; mais il n'est pas nécessaire de les citer en détail ; il suffit de rappeler aux personnes présentes que, en accompagnant le Saint-Sacrement comme elles l'ont fait, elles ont gagné les

[1] De Conny, *Petit Cérémonial Romain*, chap. I.

[2] Many, *Prælectiones de Missa*, n. 133.